



MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1257 Vendredi 29 - Samedi 30 avril 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

KABYLES ET HARRACHIS LUI FONT LES YEUX DOUX

A qui sourira Dame Coupe ?



Page 15

LES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR DES PAYS DU SAHEL EN CONCERTATION AU MALI

L'urgence de faire barrière à **Aqmi**



Il s'agit d'établir un plan sécuritaire d'urgence pour faire face à la dégradation de la situation dans la sous-région du Sahel, davantage exacerbée par le conflit armé déclenché en Libye.

Page 3

16 MORTS DANS UN ATTENTAT À MARRAKECH

L'ALGÉRIE CONDAMNE



>>> Page 6

- ABSENCE REMARQUÉE DE L'UGTA -



Les arguments de Sidi Saïd

>>> Page 4

- SAISON 2011 -



Le Hadj coûtera 221.000 DA

>>> Page 4

- PROFESSEUR AGRÉGÉ EN DROIT -



L'avocat Mohamed Isaad n'est plus

>>> Page 5

Repères

305

personnes ont péri dans les violentes tempêtes qui balaient depuis plusieurs jours le sud des Etats-Unis provoquant tornades et inondations.

20.545

postes d'emploi ont été créés à Ain Temouchent au premier trimestre 2011, dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle gérés par l'Agence locale de l'emploi (ANEM) et la Direction de l'action sociale (DAS).

214.000

enseignants des paliers primaire et moyen ont bénéficié d'une formation entre 2005-2010, a indiqué le ministre de l'Education nationale, M. Boubekeur Benbouzid.

Rendez-vous de scanner annulé, c'est la faute à la grève !

Ceux qui avaient un rendez-vous pour subir un scanner le 28 avril à 8 H 30 au CHU Lamine Debaghine de Bab El Oued ont dû déchanter. Et pour cause les résidents en grève depuis bientôt deux mois ont influé négativement sur le cours des événements. Une kyrielle de malades était massée devant le guichet du préposé, dossier en main, ponctué d'un rendez-vous ferme pour le 28 avril attendaient leur tour. L'employé au guichet s'est contenté de dire et de manière laconique que les médecins étaient en grève et que seuls les malades internes et les tout petits étaient concernés par la prise en charge et qu'il fallait se rendre au premier guichet pour le report des R.V. Et voilà la deuxième déception pour les patients quant l'employé dudit guichet asséna tout de go qu'aucun rendez-vous ne serait reporté. Alors qui est en grève les médecins ou le personnel administratif ? Chercher l'erreur !



Racisme chez la FFF



Le racisme aurait gagné le football français, a en croire le site Mediapart selon lequel la Fédération française de football (FFF) et Laurent Blanc, l'entraîneur des Bleus, voudraient des joueurs dans les centres de formation plus proches de la "culture française" et moins susceptibles de jouer pour une autre équipe nationale. "Pour les plus hautes instances du football, l'affaire est entendue: il y a trop de noirs, trop d'arabes et pas assez de blancs sur les terrains.", écrit Mediapart sur son site, affirmant que "plusieurs dirigeants de la Direction technique nationale (DTN) (...) de la Fédération française de football, dont le sélectionneur des Bleus en personne, Laurent Blanc, ont approuvé dans le plus grand secret, fin 2010, le principe de quotas discriminatoires officiels dans les centres de formation et les écoles de foot du pays". Le même média estime que les critères nouveaux qui vont être mis en place "semblent être plus ethniques et culturels que techniques", citant Laurent Blanc qui aurait affirmé "qu'il faut +limiter+ le nombre de joueurs français ayant une autre nationalité qui +partent jouer dans des équipes nord-africaines ou africaines-." Selon Mediapart, les centres de formation de Lyon et de Marseille auraient commencé à appliquer cette discrimination, et qu'il "n'est pas inhabituel d'entendre dans les couloirs de la DTN des responsables parler de joueurs musulmans comme d'"islamistes", de "gris" ou de "sarrasins".»

Naftal facebook et les révolutions arabes



A la première impression, Naftal ne semble avoir aucun lien commun avec les révolutions arabes. Toutefois, ces employés sont, à l'image des situations ayant prévalu lors chez jeunes révolutionnaires arabes, privés... de Facebook. Après la création d'un syndicat virtuel appelant à une grève lundi, l'accès au réseau social n'est plus possible au sein de l'entreprise. Apparemment Naftal a appris une leçon de la Tunisie et l'Egypte !

Guerre contre le phénomène des salariés non déclarés



Le nombre de salariés non déclarés à la sécurité sociale reste "minime", a affirmé jeudi à Alger le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh. Actuellement, "le taux de non déclaration des salariés à la sécurité sociale n'est pas très élevé, il est même minime", a déclaré M. Louh à la presse en marge d'une rencontre sur la sécurité et la santé au travail. Se référant aux derniers chiffres de l'Office national des statistiques (ONS), M. Louh a fait savoir que quelque 5 millions de salariés étaient déclarés à la Sécurité sociale. Le ministre a signalé que la non déclaration des travailleurs était surtout constatée dans l'économie informelle, notamment dans les activités de commerce et des finances.

Des catalans dans la résolution de la crise libyenne

Alors que l'OTAN n'est pas arrivé à mettre un terme à la guerre civile libyenne, les catalans, eux, l'ont fait. Ainsi, au cours de la rencontre ayant opposé l'équipe catalane FC Barcelone au Real Madrid ; une trêve a été « annoncée » par les belligérants ! Les pour et les contre ne pouvaient se priver du spectacle sportif. Malheureusement, la rencontre n'a duré que 90 minutes. C'est dire que la programmation d'autres matchs pourrait apporter « la paix », pour un bref délai.

Dixit



Daho Ould Kablia :

«Des textes de loi concernant les partis, les élections et les associations sont en cours d'examen car relevant des prérogatives du ministère de l'Intérieur, mais je tiens à relever que d'autres parties sont associées à la préparation de ces textes. Le ministre a ajouté que son département "se penche actuellement sur la préparation de ces nouveaux textes amendés.»

LES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR DES PAYS DU SAHEL EN CONCERTATION AU MALI

L'urgence de faire barrière à Aqmi

Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah est depuis jeudi dernier en visite officielle au Mali pour prendre part à une réunion extraordinaire du comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) qui regroupe outre l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Il s'agit d'établir un plan sécuritaire d'urgence pour faire face à la dégradation de la situation dans la sous-région du Sahel, davantage vulnérabilisée par le conflit armé déclenché en Libye. Le ministre malien des AE dépêché à Alger récemment était porteur d'un SOS des hautes autorités de son pays sur l'inquiétante escalade terroriste, réclamant le secours et l'aide logistique de l'Algérie pour contrer les hordes d'Aqmi renforcées par les armes provenant de Libye. Donc, il s'agit d'une



réunion d'urgence destinée à soutenir les armées du Mali, de Mauritanie et du Niger avec les moyens nécessaires et établir une

nouvelle stratégie de lutte contre le terrorisme chapeauté par l'Algérie, sans l'intervention étrangère. En effet, les armées des pays de la sous-région du Sahel, déjà dépourvues de moyens conséquents, éprouvent du mal à faire face aux terroristes d'Aqmi qui peuplent les vastes espaces désertiques de cette région. La cessation des aides occidentales et la situation confuse qui règne en Libye ont accru le risque. L'Algérie a déjà exprimé ses inquiétudes et pris tout de suite des mesures urgentes pour y faire face. Les armes lourdes qui circulent en Libye sont à la portée des éléments d'Al-Qaïda, profitant de la vacance de larges espaces frontaliers pour acheminer ces arsenaux de guerre.

Une situation assez critique que l'Algérie tente tant bien que mal de gérer, en dépit des difficultés multiples suscitées par la frilosité des pays du Sahel et leur dépendance excessive des forces étrangères. L'Algérie

qui tente depuis plusieurs années de fédérer les rangs de ces pays à travers des stratégies de lutte efficaces, a réussi à réduire le danger, mais sans pour autant l'endiguer. Les hostilités en Libye ont changé la donne et accru le danger. Les frontières entre ce pays et le Niger sont devenues de grandes bases arrière pour les éléments d'Aqmi.

L'Algérie qui partage également de vastes frontières désertiques avec le Niger se doit de redoubler de vigilance et de surveillance de ces frontières pour déjouer toutes tentatives d'incursion dans le pays.

Pour cela, l'Algérie fait preuve d'une mobilisation sans faille. D'abord sur le plan militaire et opérationnel, puis sur le plan diplomatique en plus des efforts internes déployés dans le sens de sécuriser les frontières et sensibiliser les habitants des régions frontaliers éloignées sur la question.

M. C.

OULD KABLIA :

«L'Algérie prend toutes les dispositions pour sécuriser ses frontières»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, a indiqué jeudi dernier à Alger, que l'Algérie prend toutes les dispositions pour sécuriser ses frontières et son territoire. "Nous prenons toutes les dispositions pour sécuriser nos frontières et notre territoire", a déclaré Ould Kablia à la presse en réponse à une question sur la situation sécuritaire "préoccupante" dans la région du Sahel, en marge d'une session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN). A propos de la déclaration du ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Soumeylou Boubeye Maïga, sur la situation au Sahel, le ministre de l'Intérieur a souligné que cette situation "se passe dans son pays (Mali) pas dans le notre". Le chef de la diplomatie malienne avait déclaré mercredi dernier à Alger que la situation sécuritaire dans la région du Sahel "demeure grave et préoccupante et nécessite que nous conjuguions encore plus nos efforts pour pouvoir trouver les réponses les plus adéquates à cette situation". Rappelant que le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales s'est déjà rendu dans les régions les plus éloignées dans le grand Sud, notamment dans les wilayas de Tamanrasset, Adrar et Illizi, où il avait rencontré les notables de ces régions dans l'objectif de les sensibiliser sur l'impératif de sécuriser les frontières et les impliquer dans cette mission.

L. B.

SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES

L'axe Alger-Bamako redynamisé

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie et le Mali ont décidé de "repenser" et de "redynamiser" la coopération entre les deux pays, notamment transfrontalière a indiqué, jeudi dernier, le ministre délégué chargé des Affaires africaines et maghrébines, Abdelkader Messahel. "Nous avons été instruits par nos chefs d'Etat respectifs de repenser la coopération bilatérale et de mieux l'adapter aux besoins des deux pays et à la configuration (...) de la coopération régionale", a-t-il précisé sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Les deux pays ont décidé de "redynamiser la coopération bilatérale en donnant un aspect ou un accent particulier au développement de la coopération transfrontalière", a ajouté Abdelkader Messahel qui était en compagnie du ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Soumeylou Boubeye Maïga.

"Nous avons été instruits d'élaborer une feuille de route qui va nous permettre, dans les semaines à venir, de mettre en place un mécanisme au niveau local, entre les gouverneurs du nord Mali et les walis au niveau du sud algérien", a-t-il expliqué. Le ministre a indiqué que des instructions avaient été également données pour "redynamiser la grande

commission mixte ainsi que le comité bilatéral qui a vocation de rapprocher les peuples et de faire en sorte que le potentiel et l'énergie de cette région se mettent au service du développement au bénéfice de tous". "Il y a une volonté partagée de donner à ce cadre une dynamique nouvelle et de le repenser en fonction des défis qui se posent à la région (...) et de leurs retombées sur la sécurité de nos pays respectifs", a-t-il souligné. De son côté, le chef de la diplomatie malienne a indiqué que sa visite en Algérie avait pour but d'exposer au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'analyse que fait son homologue malien, Amadou Toumani Touré de la situation actuelle des relations bilatérales et de la situation régionale. Il a exprimé sa satisfaction de constater l'existence d'"une très grande convergence de vues" entre les chefs d'Etat des deux pays à la fois sur leur analyse de la situation et sur leur volonté de rendre l'axe Bamako-Alger encore "plus solide et serré pour faire face à tous les défis que nous avons aux plans bilatéral et multilatéral". L'Algérie travaille d'arrache-pied ces derniers mois pour sécuriser ses frontières, notamment dans le grand Sud, pour combattre efficacement les hordes d'Aqmi et les phénomènes connexes qu'elles véhiculent, le trafic d'armes et de drogue, l'immigration clandestine et les prises d'otages notamment.

L. B.

Sous la Plume

Nécessité

Par SORAYA HAKIM

La lutte anti-Aqmi est la priorité des chefs des armées des quatre pays du Sahel. Aussi, une réunion extraordinaire du conseil des chefs d'état-major des pays du Sahel s'est tenue hier au Mali. Elle fait suite à la visite du général de corps armés Gaid Salah chef d'état-major de l'ANP qui a effectué jeudi dernier une visite officielle dans ce même pays. Le Mali, la Mauritanie le Niger ainsi que l'Algérie doivent discuter des moyens à mettre en œuvre pour faire face au terrorisme et au crime organisé. La crise libyenne a accentué l'insécurité. La présence d'Al-Qaïda en Libye, de mercenaires de tout bord gravitant entre les frontières des pays sahéliens sont de réels motifs d'inquiétude, comme le trafic d'armes de guerre qui peut influencer négativement sur la sécurité des pays de la région.

Elle y commet des attentats, procède à des enlèvements la plupart du temps de ressortissants occidentaux pour soutirer des rançons conséquentes et se livre en parallèle à divers trafics. Aussi, l'Algérie est-elle tout à fait dis-

posée et de suite à apporter une aide financière à ces pays à qui la France, dont les quatre otages sont toujours détenus au Mali, les Etats Unis et même la Libye avaient formulé des promesses de venir en aide pour combattre le terrorisme, promesses hélas qu'ils n'ont pas tenues.

L'urgence est de mise. Il faut faire barrage à El Qaïda au Maghreb pour empêcher les terroristes de se rendre en Libye par le Niger. D'autant qu'Aqmi essaie de tirer un maximum de profit de l'insurrection en cours en Libye contre le régime du colonel Mouammar Kadhafi. Les états-majors vont donc évaluer les besoins du Mali et du Niger qui sont surtout d'ordre matériel. Les aides financières proposées par l'Algérie devraient pouvoir financer des munitions pour l'artillerie, ravitailler les armées.

Cette réunion sera sans aucun doute sanctionnée par des décisions sur l'organisation du volet sécuritaire de la bande du Sahel, c'est ce qu'appellent de tous leurs vœux les patrons de l'armée.

S. H.

ABSENCE REMARQUÉE DE L'UGTA

Les arguments de Sidi Saïd

Le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, s'est élevé avec force contre la thèse selon laquelle la centrale syndicale, qu'il dirige depuis plus de 13 ans maintenant, a presque totalement tourné le dos aux préoccupations des travailleurs en désertant le terrain des luttes syndicales.

PAR KAMAL HAMED

« **C'**est une illusion. L'UGTA n'est pas du tout absente. Elle a l'humilité de travailler dur mais dans la discrétion pour le règlement des problèmes des travailleurs » a en effet martelé Sidi Saïd dans un entretien accordé à l'agence APS. « Qui a sauvé des milliers d'emplois, des dizaines d'entreprises? Qui peut se prévaloir d'avoir trouvé avec les responsables concernés la bonne issue aux problèmes d'Arcelor-Mittal ? » s'est-il alors interrogé, comme pour contredire tous ceux qui considèrent que cette organisation syndicale ne défend plus les intérêts des travailleurs. Pour lui « L'UGTA a modestement pris une part active à la résolution de questions parfois épineuses. J'ai affirmé cette semaine que l'UGTA était victime de son silence parce qu'elle œuvre dans la discrétion » ajoutant qu'« on ne prend pas de trompette à chaque fois que nous aboutissons à régler un conflit social. Et vous croyez que l'on est absent quand on voit le nombre d'adhésions à l'UGTA? Nous sommes fiers d'avoir plus de 1.500.000 adhérents qui croient en nous parce que nous œuvrons pour le bien des travailleurs mais aussi, ne l'oublions pas, pour le bien du pays ». Sidi Saïd défend ainsi son organisation attaquée de toutes parts pour son inertie alors que les syndicats autonomes, qui montent en puissance, s'affirment de plus en plus en gagnant en crédibilité au sein de la masse des travailleurs. Les syndicats autonomes, qui enregistrent d'indéniables succès sur l'UGTA dans cette féroce bataille pour la représentativité de travailleurs, ont renforcé leurs positions dans plusieurs secteurs d'activités où ils ont réussi à distancer la centrale syndicale, comme c'est le cas dans la Fonction publique. Par leur combativité ils ont, à maintes reprises, acculé le gouvernement l'amenant à lâcher du lest, notam-



ment sur la question de l'augmentation des salaires et ce, au moment où l'UGTA faisait profil bas. « Le cadre du dialogue, comme vous le savez, est la tripartite entre le gouvernement, le patronat et la centrale syndicale » a aussi indiqué Sidi Saïd à l'APS. Des propos, à travers lesquels le patron de la centrale syndicale confirme la nouvelle doctrine de l'UGTA qui donne la priorité au dialogue et non aux actions de protestations et aux grèves. Il faut dire que la centrale syndicale s'est engagée, en signant le pacte national économique et social, il y a plus de quatre années maintenant, à assurer la paix

sociale. Cette dernière, faut-il le préciser, ne fait pas du tout bon ménage avec les débrayages qui sont devenus les armes privilégiés des syndicats autonomes pour contraindre le gouvernement à accéder aux revendications des travailleurs. Une méthode qui, il faut aussi le reconnaître, a souvent réussi comme en atteste les multiples dividendes engrangés par les travailleurs sous forme, notamment, d'augmentation des salaires. La centrale syndicale ne pouvant apparemment plus s'adapter aux nouvelles

données, et dont les structures sont totalement inopérantes, continue de perdre du terrain. Depuis le 11^e congrès du mois de mars 2008 la commission exécutive nationale (CEN), qui est la plus importante instance entre deux congrès, ne s'est, d'ailleurs, réunie qu'une seule fois. Une session qui a juste permis d'élire les membres du secrétariat national. Cela illustre parfaitement l'immobilisme de l'UGTA. Un immobilisme qui fait les affaires des syndicats autonomes.

K. H.

PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT DES TRAVAILLEURS

Les 7 propositions de l'UGTA

La centrale syndicale semble avoir finalisé un document à travers lequel elle soumet au gouvernement 7 propositions allant dans le sens de la protection du pouvoir d'achat des travailleurs en particulier et des Algériens en général. L'UGTA préconise ainsi l'ouverture et l'organisation des marchés de gros des fruits et légumes en vue de densifier le réseau de distribution et faire ainsi face à la spéculation et aux ruptures de stocks qui sont préjudiciables aux petites et moyennes bourses. Dans ce cadre elle propose la réactivation de l'Office des fruits et légumes (Oflla) en vue de juguler les prix. La seconde proposition concerne la réactivation de l'Office national d'importation et d'exportation des produits d'alimentation, initialement appelé Onaco, avant qu'il ne soit dissous au même titre que l'Oflla. L'UGTA propose aussi, entre autres l'ouverture et l'organisation de la filière viandes, avec en prime la création d'un office, la réouverture et la réhabilitation des grandes surfaces en partenariat avec le secteur privé national, la relance des coopératives de consommation et le réexamen du crédit à la consommation. Le soutien de la production nationale de ciment et des matériaux de construction et, enfin, l'introduction de facilitations fiscales et douanières afin d'encourager la production nationale afin de les mettre en cohérence avec les objectifs d'encouragement. Autant dire que l'UGTA compte revenir au schéma qui a prévalu dans les années 70 et 80 lorsque le pays a adopté le modèle socialiste.

K. H.

NON RESPECT DES RÈGLES DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

56.000 procès-verbaux dressés par l'Inspection du travail

PAR AHMED BOUARABA

« **P**lus de 56.000 procès-verbaux d'infractions liées au non respect des règles de prévention des risques professionnels au sein des entreprises ont été dressés par l'Inspection du travail en 2010 ». C'est ce qu'a déclaré, jeudi dernier à Alger, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh. Intervenant en marge d'une rencontre organisée au siège de la tutelle, à l'occasion de la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, le ministre a indiqué que l'Inspection du travail avait effectué 71.051 visites d'inspection et de contrôle pour s'assurer du respect des règles de prévention des risques professionnels au sein des entreprises et lieux de travail, et dressé 56.734 PV d'infraction. M. Louh a précisé que ces infractions concernent l'indisponibilité de structures de médecine du travail, le non respect des conditions générales de travail et l'absence de commissions et de services d'hygiène et de sécurité. Il a,

par ailleurs, affirmé que les opérations de contrôle ont permis de relever des aspects positifs à savoir l'installation de 6.111 instances internes d'hygiène et de sécurité dont des commissions paritaires d'entreprises et d'unités de production.

Ces visites ont également permis de recenser l'affiliation de 20.933 entreprises à la médecine du travail. Le ministre a, dans ce contexte, mis en avant l'apport de l'instance de prévention des risques professionnels dans les activités de BTPH en termes d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques. Il convient de noter qu'en 2010, cette instance a effectué 15.457 visites aux entreprises et ateliers dont 1.850 visites communes entre les services de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et l'Inspection du travail. Par ailleurs, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale a cité l'Institut national de prévention des risques professionnels qui traduit, a-t-il dit, le souci des pouvoirs publics et leur disposition à renforcer la pré-

vention à travers des expériences scientifiques en matière de formation et de sensibilisation des ressources humaines spécialisées, ainsi que des enquêtes et études sur les moyens d'améliorer les conditions de travail au sein des entreprises. Ledit institut a, à cet effet, effectué 280 visites dans des entreprises publiques et privées pour fournir une aide en matière d'amélioration des conditions de travail. D'autre part, la société de médecine du travail « Prestimed » a été annexée au département de M. Louh pour renforcer l'intervention en matière de prévention sanitaire et de sécurité au travail. Ces visites médicales effectuées en 2010 ont concerné, selon le ministre, quelque 15.000 travailleurs dans 120 entreprises dans différents secteurs. Notons enfin que cet organe a pour principale mission la prise en charge de la médecine du travail en soumettant les travailleurs à des tests réguliers voire approfondis si nécessaire, en vue de s'assurer de leur capacité physique à occuper un poste de travail.

A. B.

SAISON 2011

Le Hadj coûtera 221.000 DA

PAR INES AMROUDE

Le ministre des Affaires religieuses et du Wakf, M. Bouabdallah Ghlamallah a estimé jeudi que les difficultés enregistrées lors de la saison du Hadj de 2010 étaient « normales » expliquant que le Hadj « n'était pas un simple voyage touristique ». Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Ghlamallah a imputé les problèmes rencontrés par les hadjis lors de la saison du Hadj 2010 à la bousculade à Ararat et Minan, ajoutant que les autorités saoudiennes ont interdit la mise en place de centre de santé sur les lieux. « Les médecins ont accompli leur mission envers les hadjis », a-t-il souligné affirmant que les médicaments étaient disponibles au niveau de la mission médicale algérienne et suffisants pour couvrir toute la période du Hadj.

S'agissant de la rémunération des membres de la mission nationale du Hadj, M. Ghlamallah a indiqué que ces derniers étaient libres de dépenser le pécule qu'ils perçoivent en contrepartie de leurs services envers les hadjis. « Nul ne peut interdire le pèlerinage des membres de la mission », affirme d'autre part le ministre. Evoquant le choix des membres de la mission, M. Ghlamallah a indiqué que les ministères et les institutions concernés choisissaient les

membres de la mission du Hadj, tels que les ministères des Finances, de l'Intérieur, des Affaires religieuses ainsi que les services de la Protection civile. Le membre du gouvernement n'a, dans le même sillage, pas hésité à rejeter l'hypothèse de la surcharge au niveau des struc-

tures d'hébergement, indiquant que ce problème n'existait pas car « on ne peut affecter six personnes dans une chambre conçue pour en abriter trois ou quatre ». Quant aux frais du Hadj pour la saison 2011, M. Ghlamallah a indiqué qu'ils s'élevaient à 221.000 DA.

I. A.

SUPPRESSION DU DIPLÔME DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

Harraoubia dément

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Rachid Harraoubia, a démenti formellement, jeudi à Médéa, les « allégations colportées par certains étudiants » relatives à la suppression par le ministère du diplôme de docteur vétérinaire. S'exprimant, lors d'un point de presse organisé en marge de sa visite d'inspection et de travail au niveau du nouveau pôle universitaire de Médéa, le ministre a apporté un démenti catégorique sur « une supposée annulation du diplôme de docteur vétérinaire qui circule au sein des campus universitaires », affirmant, rapporte l'APS, qu'« aucune décision de ce genre n'a été prise et que rien n'est envisagé dans ce sens ». « Je tiens à rassurer tous les étudiants inscrits dans cette filière, que tous les diplômes qui sont délivrés par les différentes institutions nationales sont reconnus, au même titre, que l'ensemble des

autres diplômes », a affirmé M. Harraoubia, ajoutant que ce diplôme « reste encore en vigueur et qu'il n'y a aucune intention de le supprimer ». Le ministre a minimisé, par ailleurs, l'ampleur du mouvement de contestation signalé au niveau de certains campus universitaires, réfutant toute perturbation dans le déroulement normal des cours.

« Il n'y a pas de réelle perturbation, au point d'influer sur le fonctionnement de nos universités », a-t-il affirmé, écartant ainsi tout risque d'une année blanche comme avancé par certains. M. Harraoubia a indiqué, d'autre part, que des efforts supplémentaires seront entrepris sur le plan des infrastructures d'accueil et d'hébergement, en vue de mettre en place « les conditions idoines permettant aux étudiants de se consacrer entièrement et pleinement à leur cursus universitaire ».

L. B.

NOUVEAU BILLET DE 2.000 DA

En circulation depuis jeudi

Le nouveau billet de banque de 2.000 DA, émis par la Banque d'Algérie pour répondre rapidement à la forte demande de liquidités et renforcer la lutte contre le faux monnayage, a été mis en circulation jeudi dernier. Ce billet contribuera, estiment des observateurs de la scène économique nationale, à juguler la forte pression constatée ces derniers mois au niveau des bureaux de postes et des banques, engendrée notamment, par l'augmentation des salaires des travailleurs et des fonctionnaires. Outre des éléments de sécurité introduits pour éviter la contrefaçon, cette coupure présente des signes imprégnés, mis en relief, pour permettre aux non-voyants de reconnaître le montant facial du billet, une première en Algérie. Le nouveau billet, dont la conception reflète la science, la technologie et le développement local, devrait compléter la gamme des besoins attachés à la monnaie fiduciaire et exister concomitamment avec les autres billets de 100 DA, 200 DA, 500 DA et 1.000 DA. Sur le recto du billet figurent deux images : l'une d'un professeur d'université en train d'enseigner dans un amphithéâtre et l'autre d'un groupe de chercheurs dans un laboratoire. Le verso du billet reflète d'autres secteurs clés du développement de l'Algérie : l'Agriculture, représentée par un palmier et un olivier, l'Urbanisme, illustré par un immeuble et les Ressources en eau, par un plan d'eau. Le billet, d'une tonalité bleu-vertâtre, comprend un filigrane en continu qui reproduit l'effigie de l'Emir Abdelkader, un fil de sécurité et un hologramme en plus d'éléments de sécurité nouveaux, notamment le fond de sécurité au recto et au verso.

I. A.

SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Mehal annonce des changements

Invité jeudi au forum d'El Moudjahid à Alger, Nacer Mehal, ministre de la Communication, a annoncé plusieurs batteries de mesures visant à réorganiser le secteur de la presse. Parmi ces mesures figure la dépenalisation du délit de presse sur laquelle le chef de l'Etat s'est engagé dans son discours à la nation du 14 avril dernier.

PAR LARBI GRAÏNE

Selon Mehal, le texte introduisant la dépenalisation sera présenté lundi prochain au Conseil des ministres, soit à la veille de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse qui coïncide avec le 3 mai de chaque année. Le ministre a estimé que la décision du président de la République est celle d'un « homme voulant apporter beaucoup d'apaisement ». « On n'a jamais appliqué en réalité les deux articles 144 bis et l'article 146 relatif à l'emprisonnement des journalistes » a soutenu le ministre avant d'exhorter les journalistes et les éditeurs de presse à œuvrer pour « renforcer les règles de l'éthique et de la déontologie ». Toutefois a-t-il indiqué les amendes sanctionnant les délits de presse seront maintenues. Autre mesure annoncée par le représentant du gouvernement la préparation d'une nouvelle mouture de la loi sur l'information. La nouvelle loi en cours de finalisation, sera soumise au mois de juin au débat



Nacer Mehal, ministre de la Communication.

avec les professionnels et les partenaires intéressés a indiqué Nacer Mehal. « Nous aurons une mouture d'ici le mois de juin et tous les professionnels sont interpellés à cet effet » a-t-il déclaré. Et d'ajouter « le code de l'information n'est pas l'affaire d'un ministre ou d'un gouvernement, mais c'est l'affaire de la corporation qui doit être au niveau de la responsabilité qui est la sienne ». Pour Mehal « la révision du code de l'information fait partie des réformes politiques importantes annoncées par le président de la République dans son discours à la nation ». Nous allons, a-t-il ajouté, « nous mettre tous autour d'une table pour en débattre librement et trouver conseil auprès de ceux qui ont vécu les 20 ans qui nous séparent de la loi actuelle ». Le ministre a invité au débat, en plus des professionnels du journalisme, les

partis politiques, organisations professionnelles, juristes et tout ceux qui veulent y participer. Il a plaidé pour un projet de loi devant être élaboré « dans un cadre consensuel » avant sa présentation au Conseil des ministres et le Parlement. « Nous devons aller vers une grande consultation et je reste ouvert à toutes les idées », a-t-il dit. Nacer Mehal a également souligné la nécessité de faire le bilan de 20 ans de pratique journalistique dans le cadre de la consécration de la pluralité dans la presse. Il a relevé les insuffisances que comporte la loi 90-07 portant code de l'information. Cette loi, a-t-il dit, n'a pas légiféré sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, lesquelles ont rendu possibles la naissance de la presse électronique et la télévision par internet (Web-TV). L'invité du forum d'El-

Moudjahid s'en est toutefois pris à ceux qui se considèrent comme les « défenseurs des libertés » « Je dis aujourd'hui haut et fort et de façon solennelle que nul n'a le monopole des libertés. Nous sommes tous des défenseurs des libertés » a-t-il clamé. Et d'accuser la presse d'être « gangrenée » par des « trabendistes » avant de promettre plus loin « d'assainir » ce corps.

Revenant sur l'ouverture des médias lourds au privé, le ministre a expliqué que la décision sur le lancement des chaînes TV privées ne lui appartient pas. « Ce n'est pas le ministre de la Communication qui décide de ça. C'est une décision politique » a-t-il asséné. Pour Mehal le chef de l'Etat a tracé le cadre dans lequel devrait fonctionner les médias lourds. Il a évoqué la « finalisation » qui interviendra lundi prochain dans les statuts de la Télévision et de la Radio nationales. Les chaînes de TV actuelles et futures (les thématiques annoncées par Bouteflika) auront un statut différent et seront bientôt dotées de programmes différenciés a indiqué le ministre. Il est notamment prévu trois journaux télévisés différents sur chaque chaîne à partir de l'année 2012.

Autre décision annoncée, la dotation de la Télévision nationale de trois bureaux permanents et structurés au Caire, Paris et Washington. L'agence officielle APS, a-t-il indiqué, bénéficiera elle aussi de nouveaux bureaux à l'étranger. Dans le domaine de la presse écrite le ministre a fait état d'un projet de rotative à Bechar et à Tamanrasset. Enfin Nacer Mehal a annoncé le dégel du fonds d'aide à la presse, de l'ordre de 400 millions DA. « J'ai proposé de l'utiliser pour la formation des journalistes » a-t-il déclaré. L. G.

LA RENCONTRE A REGROUPÉ DES ÉDITEURS ET DES ACADÉMICIENS

La problématique du service public dans les médias

PAR AHMED BOUARABA

Les médias et la notion de service public» était le thème d'une rencontre, jeudi dernier à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJI) dans la capitale, entre plusieurs éditeurs de la presse privée et académiciens spécialisés dans les sciences de l'information et de la communication.

Intervenant à l'ouverture du débat, le Professeur Brahim Brahimi, directeur général de l'ENSJI, a mis l'accent sur le contexte ayant entouré l'apparition de la notion de service public dans la presse internationale. Il a, ainsi, rappelé que cette notion a concerné « exclusivement » au départ la télévision. C'est-à-dire après la Seconde Guerre mondiale. M. Brahimi a indiqué qu'au début les Etats voulaient justifier leur monopole sur ce média, en avançant leurs appréhensions quant aux « vellétés de domination » des chaînes de télévision par le pouvoir de l'argent, notamment étranger.

L'universitaire a, en outre, insisté sur la notion de « responsabilité sociale » introduite pour la première fois, a-t-il dit, par un directeur de l'Agence de presse française (AFP), Yves Morvan. Il a, dans ce contexte, estimé que l'ouverture du champ audiovisuel a pris beaucoup de temps en France, « de crainte de voir ces médias subir le diktat des annonceurs publicitaires ». Par ailleurs, le professeur a plaidé pour une production audiovisuelle maghrébine susceptible, a-t-il dit, de permettre aux télévisions de cette région de résister aux productions étrangères, notamment européennes et américaines.

Dans son allocution intitulée « La presse privée et le service public », le directeur de publication du quotidien *El-Watan*, Omar Belhouche, est, pour sa part, revenu sur les conditions de création des titres privés de la presse écrite. Il a ainsi noté, qu'avant 1990, les journalistes de la presse publique n'avaient pas à l'esprit la création de jour-

naux privés. A l'époque, la majorité des journalistes exerçant dans le secteur public étaient de « culture politique de gauche » et aspiraient à ancrer la notion de service public dans leurs titres respectifs, a-t-il estimé.

Vers le retour du Conseil d'éthique et de déontologie

De son côté, l'ancien président du Conseil de l'éthique et de la déontologie de la presse, gelé depuis plus de 6 ans, Zoubir Souissi, a estimé que la création dudit conseil, il y a dix ans, sur une initiative des journalistes, « relevait plus de l'enthousiasme des professionnels de la presse nationale ». Il a, tout en insistant sur la pertinence du texte de la charte, adoptée par les journalistes en 2000, relevé « l'absence d'efficacité de ce conseil ». L'ancien DP du quotidien *Le Soir d'Algérie*, M. Souissi, a, quant à lui, déploré le fait que ce conseil ne pouvait émettre que des recommandations qui souvent n'étaient pas suivies d'effets. Toutefois, M. Souissi a

mis l'accent sur « l'impérieuse » nécessité de doter la profession d'un Conseil d'éthique et de déontologie, et de donner de la « consistance » à ses prérogatives. Il a, par ailleurs, exprimé ses regrets de constater que « les journalistes qui se sont battus contre la censure dans le secteur public se sont transformés en censeurs dans leurs journaux privés ». Il a, dans ce contexte, cité l'exemple de la non-publication par les titres de la presse dite « indépendante » des droits de réponse.

A. B.

Décès de l'avocat Mohand Issad



L'avocat Mohand Issad est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu à Paris, à l'âge de 75 ans, des suites d'une longue maladie.

Professeur agrégé en droit, spécialiste du droit international, feu Issad avait

occupé, en 1999, le poste de président de la Commission nationale de réforme judiciaire (CNRF) avant d'être désigné par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour diriger la commission d'enquête sur les événements de la Kabylie en 2001.

Mohand Issad est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles, il a participé également à de nombreux congrès à l'étranger. La dépouille mortelle du défunt sera rapatriée demain en Algérie où il sera enterré. La levée du corps a été faite hier matin à l'hôpital Cochin où le défunt a été transféré.

I. A.

BIENTÔT UN OBSERVATOIRE NATIONAL POUR FAIRE FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES

Se prémunir contre Dame nature

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a annoncé, jeudi à Alger, la création d'un Observatoire national pour faire face aux grandes catastrophes naturelles. M. Ould Kablia qui répondait à une question du député Wahab Kali sur les mesures à prendre face aux catastrophes naturelles au regard de ce qu'a connu la wilaya de Skikda en février dernier, a indiqué que son secteur présentera lundi prochain au Conseil des ministres un nouveau projet de décret relatif aux catastrophes naturelles. Le projet porte sur la création d'un Observatoire pour les grandes catastrophes naturelles dans le but de prévoir toutes les mesures à prendre pour face aux catastrophes naturelles, y compris les inondations, a-t-il précisé. M. Ould Kablia a souligné que ce dis-

positif s'ajoute à la batterie de mesures préventives prises par les parties concernées en vue d'atténuer les risques des catastrophes naturelles en se basant sur l'expérience vécue dans la wilaya de Skikda.

Entre autres mesures, a ajouté le ministre, il y a lieu de citer le recensement de tous les points noirs à travers les différentes communes de la wilaya affectée en vue de les traiter et l'amélioration des canalisations d'évacuation des eaux outre le projet de réalisation du barrage Ramdhane Jamel à proximité du barrage Zerdaza d'une capacité de 72 millions de m³ et du barrage de Cherchar dans la localité de Chartata d'une capacité de 8 millions de m³ pour protéger la ville de Skikda des inondations. Selon le ministre, plusieurs opérations d'assainissement et de désenvase-

ment du barrage de Zerdaza ont été enregistrées, en sus de la réalisation de deux stations au niveau du quartier Marj Ezzine à Skikda et de deux digues au niveau de Oued Safsaf.

Des rencontres ont également été programmées avec l'Agence nationale des barrages pour une bonne gestion des opérations d'évacuation des eaux et des enveloppes financières ont été dégagées au titre du budget de la wilaya en vue de l'aménagement et de la protection de la ville de Skikda des inondations. A la question du vice-président de l'APN sur ce qui s'est passé à Skikda les 2 et 3 février, Daho Ould Kablia a rappelé les efforts déployés pour la prise en charge des familles sinistrées et la protection des infrastructures publiques de tout risque.

16 MORTS DONT 11 ÉTRANGERS DANS UN ATTENTAT À MARRAKECH

L'Algérie condamne

L'Algérie condamne avec la plus grande fermeté le « lâche attentat » terroriste qui a visé le café « Argana » sur la place centrale de Marrakech, a indiqué, hier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, dans une déclaration.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Il s'agit là, a-t-on ajouté, d'« un acte aussi abject qui ne peut que susciter une condamnation sans appel », « Dans ces circonstances tragiques, nous adressons nos condoléances les plus attristées aux autorités et au peuple frère du Maroc et nous assurons les familles des victimes de nos sentiments de sympathie et de compassion », a conclu la déclaration du

porte-parole du ministère des Affaires étrangères algérien.

L'attentat meurtrier dans cette grande ville touristique à 350 km au sud de Rabat, selon les autorités marocaines, a fait 16 morts dont 11 de nationalité étrangère et 23 blessés. Le ministre de l'Intérieur marocain, Taieb Cherqaoui a déclaré, jeudi soir, que l'attentat perpétré était un « acte terroriste résultant d'une forte déflagration provoquée par un engin explosif ». Pour l'heure, en l'absence de nouveaux éléments, la piste terroriste reste celle avancée par les autorités marocaines, qui ont annoncé que les investigations étaient en cours pour déterminer l'identité et les nationalités des victimes étrangères. « Les éléments de l'enquête que nous avons permettent d'affirmer que c'est la



thèse de l'attentat qui prévaut », a affirmé un responsable du ministère de l'Intérieur,

sans donner plus de précisions, cité par l'agence de presse marocaine

Hier après-midi, les enquêteurs marocains ont annoncé avoir pu identifier sept personnes, selon un communiqué du ministère de l'intérieur marocain, cité par MAP. Il s'agit de deux Marocains, deux ressortissants français, deux ressortissants canadiens et un hollandais, précise-t-on de même source. Par ailleurs, un responsable de la préfecture de Marrakech avait indiqué à la presse que selon des informations en sa possession, « il pourrait s'agir d'un acte perpétré par un kamikaze ».

Les attentats de Casablanca menés par des extrémistes islamistes, le 16 mai 2003, rappelle-t-on, avaient fait 45 morts, dont 12 kamikazes.

M. B.

RÉSOLUTION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ À PROPOS DU SAHARA OCCIDENTAL

Alger exprime sa satisfaction

PAR AHMED BOUARABA

La résolution 1979, relative à la question du Sahara occidental, adoptée par le Conseil de sécurité de l'Onu mercredi dernier, a été accueillie avec « satisfaction » par l'Algérie, a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, cité par l'APS.

Dans sa déclaration, le porte-parole a souligné que « l'Algérie note avec intérêt que, dans la résolution 1979, le Conseil de sécurité a réitéré son appel aux deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario afin de poursuivre leur dialogue et d'entrer dans une phase de négociations intensives et substantielles sur la base de leurs propositions respectives, présentées en avril 2007 au Conseil de sécurité, pour parvenir à une solution politique à la question du Sahara occidental juste, durable et mutuellement acceptable qui permette au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination sur la base des principes et objectifs de la Charte des Nations unies et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'assemblée générale de l'Onu ». Il a, en outre, ajouté que « l'Algérie se réjouit de l'importante avancée enregistrée, dans la résolution 1979 du Conseil de sécurité, sur la voie de

la prise en charge par les Nations unies de la question de la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental ». Affirmant que « l'Algérie se félicite, en particulier, de l'acquis incontestable que constitue le rôle reconnu, dans cette résolution, à la communauté internationale qui doit développer et mettre en œuvre des mesures crédibles et indépendantes et bénéficier d'un accès inconditionnel et sans entraves pour assurer le plein respect des droits de l'Homme au Sahara occidental, tenant compte des obligations pertinentes des deux parties conformément à la légalité internationale », le porte-parole du MAE a également souligné que « l'Algérie, en sa qualité de pays voisin aux deux parties en conflit, tient à réaffirmer, son soutien au secrétaire général des Nations unies et à son envoyé personnel, l'ambassadeur Christopher Ross, et à les assurer de sa coopération dans leurs efforts

pour aider le Maroc et le Front Polisario à atteindre un règlement du conflit qui assurera au peuple du Sahara occidental le libre exercice de son droit à l'autodétermination ». Notons que, dans ce cadre, la déclaration précise que « l'Algérie encourage les deux parties en conflit à poursuivre les négociations, de bonne foi et sans conditions préalables, afin de parvenir à une solution à la question du Sahara occidental qui pourvoie à l'autodétermination du peuple sahraoui, en accord avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'assemblée générale des Nations unies ».

A propos de la résolution 1979

Adoptée à l'unanimité, la résolution 1979 souligne que le Conseil de sécurité « réitère son engagement à aider les deux parties en conflit à parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable

qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ». La nouveauté dans cette résolution est que le Conseil de sécurité, pour la première fois, insiste sur « l'importance d'améliorer la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental » et « d'engager les parties à collaborer avec la communauté internationale pour mettre au point et appliquer des mesures indépendantes et crédibles qui garantissent le plein respect des droits de l'homme, en gardant à l'esprit les obligations que le droit international met à leur charge dans ce domaine ». En outre, le Conseil se félicite, dans cette même résolution, de « la mise en œuvre du programme de protection renforcée des réfugiés mis au point par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés en coordination avec le front Polisario, qui comprendra des actions de sensibilisation et de formation aux droits de l'Homme ». A. B.

ALORS QUE LES COMBATS ENTRE INSURGÉS ET FORCES LOYALES S'INTENSIFIENT

Tripoli viole l'intégrité territoriale tunisienne

Alors que les combats s'intensifient et la situation devient de plus en plus critique en Libye, le poste frontière de Dehiba en Tunisie a été la cible de bombardements par les forces loyalistes de Kadhafi, jeudi dernier. La Tunisie a, face à cela, déploré, jeudi soir, une « violation de l'intégrité territoriale tunisienne » par la Libye. Le gouvernement tunisien a qualifié de « dangereuse escalade militaire » cette violation, suite aux affrontements interLibyens au poste frontière de Dehiba, à environ 200 km au sud de Ras Jdir, a rapporté l'agence de presse tunisienne. Le ministère tunisien des Affaires étrangères a exprimé sa « grande préoccupation » face à cette tournure et « considère les tirs en direction d'une zone peuplée sur le territoire tunisien comme une violation de l'intégrité du territoire tunisien et une atteinte à la sécurité des habitants de cette région », a ajouté le communiqué. Le poste frontière de Dehiba est l'objet de combats entre insurgés libyens et forces loyales au colonel Kadhafi, rappelle-t-on.

Par ailleurs, les combats entre insurgés et les forces libyennes continuent de s'intensifier. A ce titre, de violents affrontements armés ont opposé, jeudi, les forces libyennes et les rebelles dans la ville de

Kufra, qui se trouve au sud-est de la Libye. A Zenten, dans le sud-ouest de la capitale, les forces loyalistes n'ont pas pu résister face à des milliers de rebelles armés qui les ont contraints de reculer après une journée de combats et bombardements, mercredi, a-t-on appris. Tôt jeudi, une dizaine de roquettes Grad ont été tirées sur la ville, selon les médias.

A Kurfra également, d'après combats ont opposé dans la journée les forces libyennes et les rebelles, ont ajouté les mêmes sources. De fortes explosions se sont produites, hier, autour de l'aéroport de Misrata, 200 km à l'est de la capitale libyenne, Tripoli, confronté à des combats durs, ont rapporté des médias. A ce jour, un millier de personnes ont été évacuées de la ville de Misrata vers Benghazi, bastion de la rébellion.

D'autre part, les forces de l'Otan ne cessent d'intensifier, depuis lundi, leurs frappes en Libye, bombardant le bureau du colonel Kadhafi à Tripoli, alors que plusieurs pays ont appelé l'Otan à ne pas prendre pour cible les membres du régime libyen.

Suite à ce bombardement, le président du Venezuela, Hugo Chavez, a accusé l'Otan de vouloir tuer le colonel Kadhafi.

Le spectre d'une catastrophe humanitaire se profile

Le Haut commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) a estimé hier que l'escalade des violences dans l'ouest de la Libye a interrompu les flux de réfugiés qui jusqu'à présent fuyaient par milliers vers le sud de la Tunisie.

Selon le HCR, le flux de réfugiés était permanent, avant que les Libyens ne cessent de tenter de fuir. Plus de 3.100 personnes qui avaient traversé la frontière rien que dans la journée de mercredi.

De son côté, le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'Onu a tiré jeudi la sonnette d'alarme sur la crise alimentaire qui se profile en Libye, estimant qu'une « crise alimentaire de grande échelle » se fait de plus en plus menaçante.

Les agences de l'Onu, précise-t-on, redoublent d'efforts pour atteindre les populations les plus touchées par les affrontements.

De ce fait, des bases opérationnelles ont été établies à Tripoli, à Benghazi (Est), ainsi qu'en Egypte, en Tunisie, au Tchad et au Niger, selon le bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA).

M. B.

FRONTIÈRES ALGÉRO-MAROCAINES

Près de 65 kg de kif traité saisis

Deux saisies, de 64kg et 525g de kif traité, ont été effectuées dans la nuit de mercredi à jeudi, par les gendarmes gardes-frontières de la wilaya de Tlemcen. Au cours d'une patrouille, à travers leur secteur de compétence, près de la commune de Béni Boussaid à l'extrême ouest du pays, les services de la Gendarmerie nationale ont découvert cette quantité de substance illicite transportée à dos d'une bête de somme. Selon la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, « les narcotrafiquants ont pris fuite vers le Maroc ». Par ailleurs, les gendarmes gardes-frontières de la même wilaya ont, toujours au cours d'une patrouille, récupéré 115 jerricans contenant 3.740 litres de carburant ainsi qu'un lot d'effet vestimentaires pour homme. Cette marchandise, destinée à la contrebande, était abandonnée sur la bande frontalière, indique-t-on de même source.

EN DÉPIT DE LA PERTE DE SON QUOTA DE PÊCHE DE THON LORS DE LA RÉUNION DE PARIS

L'Algérie prête à négocier son dû avec l'ICCAT à Istanbul

La partie n'est pas définitivement perdue pour l'Algérie dans sa revendication relative à son quota de pêche de thon sur ses eaux territoriales après le désaveu intervenu lors de la réunion de l'ICCAT de Paris, en raison d'un problème de visa rencontré par la délégation algérienne devant participer aux travaux de la réunion parisienne.

PAR AMAR AOUIMER



Ainsi, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Abdallah Khanafou, a affirmé jeudi dernier à Alger, que l'Algérie œuvrera à récupérer son quota annuel de la pêche au thon rouge et ce, lors de la prochaine réunion de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) prévue en novembre prochain à Istanbul (Turquie).

En réponse à une question orale du député FLN de l'Assemblée populaire nationale (APN) Fodil Zaghouti, le ministre a indiqué que "l'Algérie œuvrera, lors de la prochaine réunion, à récupérer son quota de thon à travers ses diplomates accrédités dans les 48 pays de l'organisation", selon l'APS.

L'Algérie avait introduit un recours auprès de l'ICCAT contre la réduction de son quota de pêche au thon en 2010 qui devait être de 680 tonnes par an, soit 5% du quota global des pays membres, une quantité destinée entièrement à l'exportation. Cette réduction "injuste", selon Khanafou, a été décidée en l'absence de la délégation algérienne à la réunion l'année dernière en France "faute de visas d'entrée". Le quota de l'Algérie a été ainsi partagé entre quatre autres pays. La réduction du quota de l'Algérie de 654 tonnes à 220 tonnes cette année est due aux "manœuvres entreprises par la Libye, l'Égypte et la Turquie pour le partage de la différence en exploitant pour cela le vide juridique dans le domaine", a souligné Khanafou, ajoute l'agence. Le souci de l'Algérie de maintenir son

quota, a-t-il ajouté, "n'est pas dicté par des motifs économiques car l'exportation du quota de 2010 par exemple n'aurait rapporté à l'Algérie que 1,7 million de dollars seulement à raison de 2,5 dollars le prix du kg de thon".

La sardine à 100 DA : Pourquoi pas ?

La perte, par l'Algérie de son quota de pêche de thon cette année, a-t-il précisé, n'est pas le fait seulement de la décision de l'ICCAT, mais également au manque de moyens adéquats. "Sur les 11 opérateurs qui ont bénéficié du soutien de l'Etat pour l'acquisition de thoniers, seuls 2 d'entre eux ont acquis le matériel complémentaire nécessaire et ont fait part de leur disponibilité à participer à l'opération qui débutera le 15 mai prochain", a déclaré le ministre qui a noté que les capacités de ces deux opérateurs ne permettent pas de pêcher les 220 tonnes autorisées par la commission. Afin de rétablir la situation "le ministère a été en justice les opérateurs qui ont failli à leurs engagements pour les obliger soit d'acquiescer les équipements nécessaires à la pêche au thon soit de restituer à l'Etat les montants qui leur ont été alloués et qui varient entre 40 et 60 % de la valeur des bateaux". Concernant l'augmentation du prix de la sardine, considéré comme le poisson le plus consommé par les Algériens, le ministre a affirmé qu'elle est causée principalement par "la forte demande, l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens et le développement du transport

qui a permis de faire parvenir ce produit dans les wilayas lointaines comme Adrar". Le ministre a réfuté tout lien avec la spéculation pour la sardine dont le prix oscille entre 300 et 400 DA, rappelant qu'il s'agit d'un produit périssable et que trois ans auparavant le prix du kilogramme de sardines n'excédait pas 100 DA. En dépit de l'augmentation de 20% de la production de la sardine atteignant 4.358 tonnes durant le premier trimestre de l'année en cours comparativement à la même période en 2010, a-t-il ajouté, l'offre demeure faible car le stock de poissons dans les eaux territoriales ne dépasse pas 220.000 tonnes par an. Grâce à l'acquisition dernièrement d'un bateau de recherche scientifique, le secteur procédera à une nouvelle évaluation des produits de la mer en Algérie pour une exploitation plus efficace. L'Algérie a, donc, l'intention de mettre le paquet pour exploiter rationnellement ses potentialités halieutiques et permettre, ainsi, aux consommateurs algériens de pouvoir acheter la sardine à un prix inférieur à 400 DA, sachant que le citoyen ne consomme que 5 kilos de sardines par an alors que la moyenne annuelle préconisée par les instances onusiennes est de l'ordre de 7 kilos par habitant (l'Algérie peut pêcher plus de 100.000 tonnes de poissons alors que la biomasse dépasse 200.000 tonnes). La modernisation des moyens de pêche, la prise en charge des problèmes socioprofessionnels et des préoccupations des travailleurs de la pêche permettront, notamment, de réduire les prix des produits de la pêche. A. A.

FORUM ÉCONOMIQUE ET DE PARTENARIAT ALGÉRO-FRANÇAIS DU 29 AU 31 MAI

Plus d'une centaine d'entreprises françaises présentes

Plus de 110 entreprises françaises seront présentes au Forum de partenariat Algérie-France, prévu du 29 au 31 mai prochain à Alger, a-t-on appris auprès du directeur de la mission économique UbiFrance en Algérie, co-organisatrice du forum. "Nous en sommes à 113 entreprises françaises, sans compter les filiales (une quinzaine) aux côtés de 350 entités algériennes qui se sont inscrites pour prendre part à ce forum", a indiqué à l'APS Alain Boutebel pour qui ce rendez-vous économique est "unique dans sa conception". Selon lui, c'est "la première fois que des entreprises répertoriées dans un catalogue pourront se contacter en ligne selon le profil ou l'activité recherchée". "A compter du 6 mai, toutes les entreprises répertoriées dans ce catalogue auront la possibilité d'accéder, grâce à une clé qui leur sera fournie, à cette

base de données renseignant sur les secteurs, les activités et autre domiciliation des entreprises", a annoncé Boutebel. Il s'est félicité à l'occasion de la "bonne entente" qui a prévalu entre UbiFrance et les autres partenaires, dont les chambres de commerce, les organisations patronales et les banques de sous-traitance, pour organiser ces assises économiques. Ces dernières permettront, selon lui, aux PME françaises d'accompagner les entreprises algériennes dans leur développement dans une dizaine de secteurs, tels que la santé, les énergies renouvelables, les équipements mécaniques et la sous-traitance. Commentant l'annonce par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi, mardi dernier à Paris, d'une "refonte du système juridique" pour améliorer le climat des affaires et relancer l'investisse-

ment en Algérie, Boutebel a estimé que cela va dans le sens d'un ajustement du cadre juridique de l'investissement conforme aux ambitions des pouvoirs publics algériens. "Sans toucher à la règle 51/49 qui reste une mesure souveraine, qui existe même dans des pays comme la Chine, cet accompagnement pourrait concerner les PME qu'on devrait rassurer par une stabilité du cadre juridique et des mesures incitatives comme la facilitation douanière", a-t-il expliqué, ajoutant que les remarques formulées lors de la dernière visite ministérielle à Paris "n'avaient pas pour objectif de porter un jugement sur la portée de la règle des 51/49". "L'Algérie détermine librement l'environnement juridique susceptible d'attirer le niveau d'investissement utile au développement économique du pays, à la croissance, à la création de valeur ajoutée voire de richesse nationale", a-t-il

dit. Le forum d'Alger s'inscrit dans la stratégie des autorités algériennes de dynamiser les échanges et de créer des partenariats de type "gagnant-gagnant" à travers le rapprochement des entreprises de deux rives de la Méditerranée. Cette rencontre entre entrepreneurs français et opérateurs économiques algériens, scellera, en principe, un nouveau climat d'affaires très favorables pour les entreprises de l'Hexagone désirant investir et concrétiser des projets de développement économique en Algérie. R. E.

PROJET D'EXPLORATION ISARÈNE DANS LE SUD ALGÉRIEN

La firme irlandaise Petroceltic vend 18,3% de ses parts

Pour un montant de 183 millions de dollars, la firme irlandaise Petroceltic vend plus de 18% de ses actions dans le site pétrolier d'Isarène, localisé dans le sud-est du Sahara algérien. La société irlandaise Petroceltic international Plc a cédé, jeudi, 18,375% de ses actions dans le périmètre d'exploration d'hydrocarbures Isarène en Algérie à l'italien Enel, a annoncé dans un communiqué, le groupe Sonatrach l'un des actionnaires dans le projet. La cession a été opérée en vertu d'un avenant au contrat pour la recherche et l'exploration d'hydrocarbures sur le périmètre Isarène (bloc 228, 229 au sud-est du pays), conclu le 26 septembre 2004 entre Sonatrach et Petroceltic, selon les précisions du groupe algérien. Selon un communiqué de Petroceltic, rapporté par des agences de presse, le groupe irlandais a accepté de céder ces actions pour un maximum de 183 millions de dollars. Il a affirmé que l'avenant introduit à l'accord donnerait 25% d'actions à Sonatrach, 56,625% à Petroceltic et 18,375% à Enel. L'italien Enel a été préqualifié par Alnaft en qualité d'investisseur. Il est aussi partenaire de Sonatrach dans le contrat pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre sud-est d'Illizi (blocs 232, 241a). Ce projet algéro-italo-irlandais vise l'exploration, la recherche et l'exploitation des gisements pétroliers dans ce périmètre riche en hydrocarbures fossiles. A. A.

EXPLORATION ET DÉVELOPPEMENT DES GAZ DE SACHISTES EN ALGÉRIE

Important partenariat entre Sonatrach et la firme italienne ENI

Sonatrach a signé, jeudi dernier, un accord de coopération avec le groupe italien ENI dans le domaine de l'exploration et le développement des gaz de schistes (shale gas) en Algérie, annonce un communiqué de Sonatrach. Cet accord "permettra aux deux compagnies d'unir leurs efforts en vue d'évaluer le potentiel en hydrocarbures non conventionnels et dans le cas d'intérêt avéré, poursuivre avec un ou plusieurs projets pilotes de forage", indique un communiqué du groupe Sonatrach. Selon les travaux préliminaires réalisés par les experts de Sonatrach, "les bassins sédimentaires algériens recèlent un haut potentiel en shale gas", précise le communiqué. L'apport du groupe ENI, avec l'expérience déjà acquise dans ce domaine, "sera certainement bénéfique pour les deux parties et ouvrira de nouveaux horizons de coopération", a-t-on ajouté de même source. Ainsi, après l'intensification de la coopération énergétique entre l'Algérie et l'Italie, notamment avec le gazoduc transméditerranéen Enrico Mattei et le gigantesque projet Galsi, les deux parties tireront, certainement, grand profit de ce partenariat gagnant-gagnant, d'autant plus

que les échanges commerciaux entre les deux pays sont en nette croissance atteignant des

milliards d'euros en termes de transactions commerciales. A. A.

SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Croissance de 5,6% en 2010

Le secteur de l'énergie a réalisé une croissance de 5,6% en 2010, une "bonne performance" qui reste toutefois en deçà de celle enregistrée en 2009 (7,2%), indique-t-on auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cette performance est due essentiellement aux bons résultats de la branche "raffinage du pétrole brut" qui a connu un bond substantiel de 25,4% en 2010, malgré une tendance baissière au dernier trimestre (4,9%), selon une publication de l'ONS sur la production industrielle. Les trois premiers trimestres, par contre, ont connu des "bonnes performances" avec respectivement 58%, 24,1% et 25,1%, indique l'organisme des statistiques.

Après une baisse de 5,4% enregistrée en 2009, la production industrielle dans le secteur des hydrocarbures a connu la même tendance en 2010 en observant une variation

négative de 2,1%, avec cependant une hausse de 2,5% au 1er trimestre 2010 et des baisses durant les trois derniers trimestres avec respectivement 0,8%, 4,7% et 5,3%, selon l'ONS.

Cette baisse s'explique principalement, selon la même source, par des importantes décroissances enregistrées par la branche de "la production du pétrole brut et gaz naturel" avec -3,9% et des baisses durant les deux semestres de l'année, respectivement -4% et -3,9%. La baisse est due également à une chute de 12% de la production de la branche "liquéfaction du gaz naturel", avec un recul de 23,8% au 2^e semestre, indiquent les données de l'ONS.

Le secteur des mines et carrières, quant à lui, a connu une baisse des niveaux de production de 3,3% avec toutefois une hausse importante de 5,8% au 4^e trimestre. APS

TIPASA, FÊTE DE LA FRAISE

Coup d'envoi de la 3^e édition

Le coup d'envoi de la troisième édition de la Fête de la fraise a été donné mardi au siège de la Chambre de l'agriculture (CAW) de la wilaya de Tipasa.

Une vingtaine de producteurs venus des communes de Douaouda, Koléa, Fouka, Bou Ismail, Attatba et Chaiba exposent une variété de leurs produits dont les meilleurs seront primés à l'issue d'un concours du meilleur producteur qui sanctionnera cette manifestation.

CHLEF

Dépôt de 2.400 dossiers de concession

Plus de 2.400 exploitants agricoles ont déposé leurs dossiers de concession agricole auprès de l'office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya de Chlef pour l'établissement de cahier de charge, a indiqué la direction de l'office. Les cahiers de charge de ces dossiers seront établis et signés aussitôt l'étude des dossiers achevée, a précisé la direction locale de l'ONTA.

L'étude des dossiers est axée principalement sur l'actualisation des plans cadastraux des exploitations agricoles individuelles ou collectives (EAI-EAC) notamment celles dont les terres ont connu des modifications suite à l'intégration d'une partie de la superficie de l'exploitation dans les plans directeurs d'aménagement urbain (PDAU) ou celles ayant accueilli des projets d'utilité publique.

Cette opération qui a débuté en mars dernier a permis jusqu'ici la signature de 100 cahiers de charge entre l'ONTA et des agriculteurs, a révélé la même source qui fait état de l'intérêt que suscite cette opération chez les agriculteurs des EAI et EAC.

927 exploitations agricoles (EAI-EAC) regroupant un effectif global de 5.279 agriculteurs sont recensés dans la wilaya de Chlef.

BEJAIA

«Lechbour» demande son raccordement au gaz naturel

Les citoyens de la localité de Lechbour, dans la commune d'El Achir (Bordj Bou-Arredj) ont fermé la RN 5, mardi dernier, pour réclamer le raccordement de leur village au réseau du gaz naturel, des postes d'emploi pour les jeunes et la réhabilitation du chemin de wilaya menant à leur localité. Ces deux grands axes ont été rouverts à la circulation après le dialogue des protestataires avec le chef de daïra de Medjana qui leur a affirmé que leurs doléances seront «prises en charge».

La circulation routière est restée bloquée au niveau de cette localité de 7 h du matin jusqu'en début d'après-midi.

APS

Selon le secrétaire général de la chambre Abdelmoumene Benzehra, les producteurs de la wilaya de Tipasa, qui maîtrisent parfaitement la culture de la fraise, cultivent onze variétés qui ont fait leurs preuves chez nous à savoir la *Camarosa*, la *Nayad*, la *Toudla*, la *Festival*, la *Ventaria*, la *Viva*, l'*Amiga*, la *Fortuna*, la *Ciba*, la *Carmela* et enfin la *Camela*.

La superficie consacrée à cette culture, surtout dans la partie est de la wilaya, est de 250 ha (en constante augmentation) avec un rendement de 250 à 300 qx à l'hectare selon M. Benzehra. Les variétés cultivées, à ce jour, en Algérie qui sont hybrides donnent de très bons résultats et le seul problème auquel sont confrontés, aujourd'hui, les agriculteurs est qu'ils restent tributaires de l'importation des plants qui sont ramenés d'Espagne, d'Italie et d'Egypte alors que certains producteurs sont en mesure de les produire eux-mêmes.

En dépit du coût financier élevé de cette culture, cinq millions de dinars à l'hectare et de la fragilité du produit, le développement de la culture de la fraise est en expansion dans la wilaya avec son introduction récente dans la commune de Nador.

L'autre avantage de cette production agricole est son prix de vente qui demeure élevé, ce qui explique l'engouement des agriculteurs pour cette spéculation qui utilise une main d'œuvre pratiquement tout au long de l'année et en période de récolte.

Il existe à ce jour, dans la wilaya près d'une centaine de producteurs depuis son introduction dans les années 80 où elle était cultivée à plein champ, un mode de culture abandonné au profit de la serre plus rentable en matière de rendement et de disponibilité du fruit sur le marché.

Les organisateurs de cette manifestation mettront à profit la présence des pro-



ducteurs pour aborder la question des maladies qui touchent la fraise en particulier celle dite de «la pourriture grise» et son principal prédateur qu'est le «Tryps», un insecte ravageur de cette culture qui se développe en raison de la faiblesse de l'aération de la serre qui reste souvent fermée pour développer la croissance.

Les problèmes d'assolement et de pratique de la rotation des cultures sont les autres difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs qui bénéficieront de séances de vulgarisation animées par les spécialistes des instituts agricoles invités, à l'occasion.

APS

TISSEMSILT, AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

2,3 milliards DA pour 6 opérations



Une enveloppe financière de l'ordre de 2,3 milliards de dinars a été consacrée à la concrétisation de six opérations pour améliorer l'état du réseau routier dans la wilaya de Tissemsilt, a indiqué la Direction des travaux publics.

Ces opérations, inscrites dans le cadre du programme de développement pour l'année 2011, portent sur la rénovation du chemin de wilaya 6 reliant les communes de Sidi Abed et Beni Lahcen sur 16 km et le CW 5 reliant Bordj Bounaâma et Sidi

Slimane sur 8 km.

Il est également question du confortement du tronçon reliant la route nationale 14 et le chemin de wilaya (CW) 14 passant par douar Ouatouate (commune de Tissemsilt) d'une longueur de 8 km, ainsi que le CW 16 reliant Tissemsilt et la commune de Bougara (Tiaret) sur une distance de 10 km.

La même direction a programmé au titre du programme en question des opérations d'entretien des chemins vicinaux qui sont dans un état de détérioration.

Il est prévu en outre le lancement, au deuxième semestre de l'année en cours, des travaux de réalisation d'une voie d'évitement au chef-lieu de wilaya (4 km) afin de désengorger la circulation dans la ville de Tissemsilt qui enregistre une extension urbaine.

Le programme prévoit également l'achèvement, avant la fin de l'année en cours, du confortement et la réhabilitation de plus de 120 km de réseau routier de la wilaya.

A noter que le secteur des travaux publics de la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, au titre du programme quinquennal 2010-2014, d'un budget estimé à 7,741 milliards de dinars pour la concrétisation de onze projets pour conforter, rénover et entretenir le réseau routier.

APS

CONSTANTINE, MALADIES FOLIAIRES

Plus 34.000 hectares de céréales traités

Une superficie de 34.500 hectares de céréales a été traitée, dans la wilaya de Constantine, contre les maladies foliaires, dans le cadre de la campagne agricole 2010-2011, ont indiqué les services agricoles.

Des pesticides et autres produits phytosanitaires avaient été mis à la disposition des céréaliculteurs de la wilaya pour leur permettre de lutter contre ces maladies, notamment la rouille jaune qui peut détruire les cultures de blé, fragiles à pareille époque de l'année (avril-mai), a précisé M. Fouad Benrad, cadre au sein de la Direction des services agricoles.

L'opération de traitement, lancée en février dernier, se poursuivra à travers toutes les communes de la wilaya et sera reconduite «au moins deux fois par année pour être plus efficace», a ajouté le même cadre. L'inspection phytosanitaire, dépendant de la Direction des services agricoles de la wilaya de Constantine avait décelé, durant avril courant, des foyers de rouille jaune sur quelques hectares de céréales dans les communes de Hamma-Bouziane et de Zighoud-Youcef, au nord du chef-lieu de la wilaya. Il ne s'agit, selon M. Benrad, que d'une «alerte», mais le risque d'une contamination d'autres parcelles «existe bel et bien», a ajouté ce responsable, soulignant



que la progression et le développement de ce genre de champignon peuvent fausser tous les projets de production «si ce fléau n'est pas pris sérieusement en charge et combattu à temps par un traitement fongique approprié, particulièrement en ce climat pluvieux et frais qui favorise son expansion».

Dans ce contexte, une cellule chargée du suivi de l'évolution des foyers où la rouille jaune a été détectée, regroupant toutes les structures agricoles, a été mise sur pied pour la surveillance phytosanitaire

des champs de céréales, la sensibilisation des agriculteurs et leur encouragement à procéder «en urgence» aux traitements fongicides indiqués.

En 2010, une superficie de l'ordre de 50 hectares réservée à la production de lentilles avait été touchée par une attaque de rouille brune dans les communes de Beni Hmidène et de Didouche-Mourad, conduisant à la mise en place d'importants moyens logistiques et humains pour lutter efficacement contre cette maladie.

APS

ANNABA, ASSISES DU SECTEUR DU COMMERCE À L'UNIVERSITÉ

Création d'un marché de gros des fruits et légumes



Les participants aux assises de wilaya du secteur du commerce, tenues mardi à l'université de Annaba, ont appelé à «hâter» la création, dans cette ville, d'un marché de gros des fruits et légumes.

Le coût prévisionnel des travaux de réa-

lisation de cette structure, devant remplacer le marché d'intérêt national (MIN) d'El-Bouni qui souffre actuellement d'une détérioration des conditions d'hygiène et de travail, est estimé à quelque 600 millions de dinars. Cette infrastructure, une fois

réceptionnée, permettra de «mieux répondre aux besoins des opérateurs concernés», ont indiqué les participants.

D'autres propositions ont été émises lors de cette rencontre, sur la base d'un diagnostic du secteur du commerce reposant, notamment, sur le recensement du potentiel existant et sur les contraintes rencontrées par les opérateurs du domaine.

L'éradication du commerce informel, la régularisation de la situation des vendeurs illicites et l'informatisation du registre de commerce figurent parmi les propositions émises au cours des travaux de ces assises.

Les participants à cette rencontre ont plaidé également pour «la nécessité de trouver de nouveaux mécanismes susceptibles de promouvoir et de contrôler les activités commerciales».

Ces assises de wilaya qui ont traité de la régulation du commerce, du commerce extérieur, du contrôle économique ainsi que des ressources humaines et de la communication, interviennent en prévision des assises régionales et nationales prévues respectivement en mai et juillet prochains à Batna et Alger, ont indiqué des participants.

La wilaya d'Annaba compte quelque 1.800 commerçants illicites et 31.000 activant dans le respect de la loi, selon des statistiques officielles.

APS

ORAN

Plan de transport «Spécial été»

464 véhicules de différents gabarits seront mobilisés pour le transport des estivants vers les plages de la wilaya d'Oran durant la saison estivale prochaine, a annoncé la Direction des transports. Un programme suivant un plan de transport «spécial été», qui fait l'objet d'élaboration par la direction du secteur en collaboration de directions concernées, déterminera les rotations quotidiennes de ces véhicules offrant un total de 27.050 places, a indiqué la Direction en prévoyant une affluence de 8 millions d'estivants. Pour la corniche oranaise ouest, à elle seule, 230 bus d'un total de 12.000 sièges seront mis à la disposition des estivants et 70 bus d'une capacité totale de 8.100 seront mobilisés pour «couvrir» les plages de la daïra de Gdyl et 45 autres d'une capacité de 3.200 places pour la daïra de Bethioua outre 30 bus pour la daïra d'Arzew et 25 pour la daïra de Bir El-Djir.

En outre, 64 bus assureront environ 1.350 places/jour sur la ligne desservant les communes côtières de la daïra de Boutlélis à l'extrême ouest du littoral oranais. Dans le domaine de la gestion du trafic routier, la même Direction a rappelé le plan de transport et de la circulation de la ville d'Oran mis en place dernièrement en prévision de la saison estivale pour éradiquer les points noirs rencontrés en pareille période de l'année en raison du grand flux des touristes. D'autre part, quatre parkings, dont la réalisation fait l'objet de préparation, contribueront à la réglementation du trafic routier et la lutte contre les stationnements anarchiques au centre-ville d'Oran, en attendant la généralisation de cette opération à travers toute la wilaya.

MASCARA

Relogement de 50 familles à Ghriss et Tizi

Cinquante familles ont été relogées dans les communes de Ghriss et Tizi (Mascara), dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, selon les services de la wilaya.

Cette opération, qui a eu lieu dimanche, a touché 30 familles résidant dans des habitations précaires à la cité «la Gare» de la commune de Ghriss, et 20 autres dans la commune de Tizi qui vivaient dans des logis de fortune «ne disposant pas de conditions d'une vie décente», a indiqué le chargé de communication de la wilaya. Les autorités des deux communes ont procédé, après l'opération de relogement, qui a exigé la mobilisation des moyens matériels nécessaires, à la démolition des habitations précaires.

Il est prévu la réception, à travers l'ensemble des communes de la wilaya, de 3.452 logements cette année pour les attribuer aux bénéficiaires en plus du lancement des travaux de réalisation de 10.528 autres logements de différents types inscrits à la faveur du plan quinquennal 2010-2014.

La wilaya de Mascara a bénéficié, dans le cadre de ce programme, de 31.400 logements, dont 13.000 publics locatifs, 3.000 pour la résorption de l'habitat précaire, 10.400 aides à l'habitat rural et 5.000 logements promotionnels subventionnés.

APS

PALESTINE

Le Fatah et le Hamas réconciliés

Les frères ennemis palestiniens, le Fatah du président Mahmoud Abbas et le Hamas islamiste sont convenus, mercredi au Caire, après de longues négociations, de former un gouvernement non partisan jusqu'à des élections présidentielle et législatives d'ici un an.

Le Hamas ne cherchera pas à empêcher le Fatah de mener des négociations de paix avec Israël, a assuré Mahmoud Zahar, idéologue du mouvement à Gaza, ce jeudi, au lendemain de l'accord. Il a souligné que le Hamas restait sur la même ligne : "pas de reconnaissance (d'Israël), pas de négociation". Mais il a ajouté que le mouvement n'essaierait pas d'empêcher le Fatah du président palestinien Mahmoud Abbas de chercher à obtenir un accord de paix avec Israël.

Mahmoud Zahar a confirmé cet accord sur un gouvernement de "personnalités indépendantes", précisant qu'il prévoyait la convocation simultanée des élections présidentielles, législatives et au Conseil national palestinien (CNP, Parlement de l'Organisation de libération de la Palestine). L'accord a été annoncé après une rencontre des deux délégations avec le chef des services du renseignement égyptiens, le général Mourad Mouafi.

Le chef du gouvernement du Hamas à Gaza, Ismaïl Haniyeh, a "salué les efforts égyptiens pour réaliser la réconciliation et rétablir l'unité et mettre fin au siège" de Gaza, dans une conversation avec le Guide des Frères musulmans égyptiens, Mohammed Badie, qui l'a appelé pour le féliciter, selon un communiqué officiel. De nombreux Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie se réjouissaient de l'accord, espérant une véritable réunification entre les deux territoires, de plus en plus déconnectés depuis l'éviction de l'Autorité palestinienne de Gaza par le Hamas en juin 2007. Des dizaines de milliers de Palestiniens ont manifesté ces dernières semaines pour la "fin de la division", contraignant leurs dirigeants rivaux à exprimer leur soutien à la réconciliation.

RI

TUNISIE

Les islamistes au grand jour

Outre le mouvement Ennahda, qui sera sans doute l'une des principales formations politiques de la démocratie naissante, des courants minoritaires, plus radicaux, cherchent à faire entendre leurs voix.

Barbe et djellaba pour les hommes, niqab pour les femmes, ils sont une cinquantaine, ce vendredi 1er avril, prosternés pour la prière de l'après-midi, en pleine avenue Habib-Bourguiba. Scène impossible il y a encore trois mois... Les badauds et les clients des cafés de l'avenue observent, médusés.

Après la prière, la manifestation se dirige vers la Kasbah, siège des bureaux du Premier ministre. Principale revendication: la levée de l'interdiction, en vigueur sous Ben Ali, du port du voile sur les photos d'identité. "Le hijab est une obligation envers Dieu!" scandent les protestataires. Ils obtiendront gain de cause. Au nom de la liberté individuelle.

«Une partie de la classe moyenne est attachée aux acquis de la Tunisie moderne»

Toutes tendances confondues, les islamistes ont été systématiquement pourchassés et réprimés en Tunisie - d'abord par Bourguiba, qui les détestait, puis par Ben Ali. Aujourd'hui, comme tous les autres Tunisiens, ils entendent profiter du climat de liberté offert par la révolution pour s'exprimer, y compris dans la rue. Cet activisme inquiète une partie de la classe moyenne, attachée à ce que l'on appelle ici les "acquis" de la Tunisie moderne: le Code du statut personnel, en particulier, donne aux femmes une liberté sans équivalent dans le monde arabe. "Certains groupes islamistes ont des idées rétrogrades sur les femmes et prétendent les garder à la maison", déplore Khadija Chérif, sociologue et ancienne présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates, qui entend défendre, comme son nom l'indique, à la fois les droits des femmes et la démocratie.

À 40 ans, Noura est de celles qui ont choisi de porter le niqab, le voile intégral. Elle aime s'acheter des vêtements, mais réserve ses petits hauts à l'inti-



mité familiale ; dans la rue, en revanche, elle est couverte de la tête aux pieds: ample robe, voile, gants... La jeune femme a commencé par porter le hijab, qui ne dissimule que la tête et le cou, puis elle a décidé, il y a quelques années, de "suivre les femmes du Prophète" en se couvrant entièrement. Elle dit qu'ainsi elle se sent "respectée par les hommes".

Pas de musique, hormis les chants religieux

Noura reconnaît qu'il lui arrive de faire peur aux passants... et aux passantes: "Certains m'accostent pour me dire que ces vêtements datent d'un autre siècle!" Elle voit pour sa part dans cette réaction un "rejet de l'islam", dont elle rend l'ancien gouvernement responsable car il a "fait passer les musulmans pour des terroristes, dit-elle. Je ne fais que suivre les préceptes de ma religion. Je ne prétends pas imposer quoi que ce soit aux autres ni leur dire ce qui est permis et ce qui ne l'est pas". Le pays compterait environ 2000 salafistes. Leur droit à l'expression est peu contesté, mais leur parti n'a pas été reconnu. Noura affirme qu'elle n'est pas salafiste et que seul le Coran lui dicte son mode de vie. Ses comportements la rapprochent cependant de ces islamistes ultraconservateurs: elle n'écoute jamais de musique, sauf les chants religieux, et avoue fuir la mixité. Ce courant, dans sa forme "scientifique", c'est-à-dire non violente - l'autre branche, djihadiste, est incarnée par Al-Qaïda -, est apparu à la fin des années 1990 dans les pays du Maghreb, et notamment en Tunisie. Contrairement aux mouvements islamistes nés dans les années

1970, il rejette l'idée même de démocratie, jugée contraire à la charia, la loi islamique

La Tunisie compterait environ 2000 salafistes, peut-être un peu plus si l'on tient compte de leur réticence à reconnaître leur appartenance à ce mouvement. Du temps de Ben Ali, il était impossible de s'avouer salafiste, bien sûr. Leur présence dans les manifestations a donc surpris les Tunisiens. Leur droit à l'expression est peu contesté dans ce pays si longtemps verrouillé. Était-il en revanche envisageable qu'un courant ouvertement opposé à la démocratie puisse constituer un parti et solliciter les voix des électeurs? A la demande expresse du Premier ministre par intérim, Béji Caïd Essebsi, le gouvernement a répondu par la négative en refusant de reconnaître Hizb Ettahrir, le "parti de la libération", qui sollicitait comme bien d'autres formations le droit d'exister légalement et de participer aux prochaines élections.

Pour l'heure, les Tunisiens, même lorsqu'ils se sentent proches de l'islamisme, semblent davantage attirés par le discours plus modéré du parti Ennahda. Ce dernier leur propose de conjuguer l'islam et la démocratie en s'inspirant notamment de l'AKP (le "parti pour la justice et le développement"), au pouvoir en Turquie. Selon un récent sondage réalisé par le bureau d'études tunisien Global Management Services, le fondateur d'Ennahda, Rached Ghannouchi, serait, après le Premier ministre, la personnalité dont la notoriété est la plus forte en Tunisie. "Beaucoup de Tunisiens connaissent mal l'islam, commente Noura. Il faudra du temps pour les informer."

SYRIE

Nouvel appel à manifester

Les Frères musulmans ont appelé les Syriens à descendre dans les rues hier, vendredi, jour de grande prière, et à venir en aide aux habitants de la ville assiégée de Deraa, dans le sud du pays, où 50 civils ont été tués selon une organisation des droits de l'Homme, a rapporté dans son édition le journal *L'Express*.

C'est la première fois que ce mouvement, interdit en Syrie et dont la direction vit en exil, appelle directement à manifester depuis le début du mouvement de contestation du régime du président Bachar al Assad qui a succédé en 2000 à son père, Hafez, au pouvoir pendant trente ans.

Les autorités syriennes voient dans cette contestation sans précédent la main des islamistes tandis que les Frères musulmans accusent le pouvoir de vou-



loir déclencher une guerre civile et de chercher à saper les appels lancés par la communauté internationale en faveur des

libertés politiques et de la lutte contre la corruption. Jeudi, Assad a renforcé sa mainmise sur la capitale, Damas, et sa périphérie, en déployant forces de sécurité et unités de la police secrète à Erbir et Tel et à Douma, toujours selon le journal. Lundi, la quatrième division mécanisée, une unité ultra-loyale commandée par son frère, Maher, avait été déployée à Deraa, le berceau de la contestation. Ce déploiement a réveillé le souvenir de la répres-

sion du soulèvement mené par les Frères musulmans dans la ville de Hama, en 1982, qui avait fait entre 10.000 et 30.000 morts.

La répression sanglante des manifestations a déclenché une vague de condamnations en Occident et les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils examinaient la possibilité d'adopter des "sanctions ciblées" contre le pouvoir syrien.

Les ambassadeurs de l'Union européenne ont prévu de se réunir à Bruxelles vendredi pour discuter de l'éventuelle adoption de sanctions à l'encontre de Damas.

Parmi les mesures envisageables figurent un gel des avoirs, une restriction de déplacement des responsables syriens et le gel des 43 millions d'euros d'aide financière accordée chaque année à Damas.

RI/ L'Express

MIDI

Culture

12^E FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN EN ALGÉRIE

POUR UNE TOLÉRANCE EXTRÊME

SAULE & THE MADRIX
Spectacle Multimedia



Vendredi 27 mai à 19h00
Salle Ibn-Zeydoun, Office Riadh El Feth

Italie

3D SOUNDCAPES
Jazz Fusion



Samedi 28 mai à 19h00
Salle Ibn-Zeydoun, Office Riadh El Feth

Pologne

FREDRIKA STAHL
Jazz-Pop



Dimanche 29 mai à 19h00
Salle Ibn-Zeydoun, Office Riadh El Feth

Suède

SAMIRA BRAHMIA
Pop World Algérienne



Mardi 31 mai à 19h00
Salle Ibn-Zeydoun, Office Riadh El Feth

Délégation de l'Union européenne


Délégation de l'Union européenne en Algérie



12^{ème} Festival
Culturel Européen en Algérie
مهرجان ثقافي أوروبي بأكبر
مستوى الرعاية السامية للسيد رئيس الجمهورية

10 - 31 Mai 2011
Salle Ibn -Zeydoun,
Office Riadh El Feth
Alger

Organisé par la Délégation de l'Union européenne
avec le concours des services culturels des Etats Membres

MAUSOLÉE DE MASSINISSA D'EL KHROUB

UN PAN DE LA MÉMOIRE À L'ABANDON



Lire en page 13

TIZI-OUZOU, ASSOCIATION CULTURELLE « TALETAT »

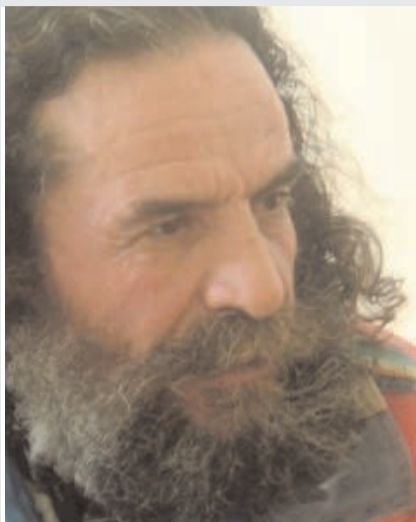
Des prix nationaux en dépit du manque de moyens



Lire en page 14

MÉMORISER LES CHIFFRES ARABES

Med Boukerche développe une nouvelle méthode



Le plasticien Mohamed Boukerche, invité de "l'Espace du mardi", à Constantine, a exposé sa nouvelle méthode pour donner un "contenu plastique" aux chiffres arabes et faciliter la mémorisation de leur ordre par les enfants et les nouveaux apprenants. Il a confié, au cours de cette rencontre hebdomadaire organisée par la Direction de la culture, que la confusion de l'ordre des chiffres par les jeunes élèves l'a interpellé en tant que pédagogue, l'incitant à trouver une méthode permettant de fixer de manière visuelle cet ordre. "Je me suis juré de faire aboutir mes recherches, faute de quoi j'aurais revu toute ma théorie sur l'art plastique", s'est-il exclamé en guise d'introduction. Il a commencé par rappeler les circonstances qui ont poussé, au III^{ème} siècle de l'Hégire, un Maghrébin fabricant de verre, à créer de nouveaux chiffres en remplacement des chiffres indiens alors en usage. Trouvant les chiffres indiens qui évoquent le croissant lunaire aux différentes étapes de sa formation et de son déclin "avaient un lien avec des rituels d'idolâtrie, interdits par l'Islam", l'inventeur, fabricant de verre de son état, a créé de nouveaux chiffres ayant pour forme de base des lignes géométriques aux formes abstraites, selon Boukerche. A l'aide de diapositives, le plasticien montrera les formes plastiques des chiffres décomposés en leurs lignes de bases et démontrera que les lignes premières ayant servi au dessin de ces chiffres ne sont autres que des lignes droites traversés d'angles et que chaque chiffre contient autant d'angles que le nombre auquel il réfère, c'est-à-dire un angle pour le chiffre 1, deux pour le chiffre 2 et ainsi de suite. L'artiste-inventeur s'est ensuite amusé à mettre un point dans chaque coin, "afin de donner un contenu au contenant et allier le fond et la forme", et aussi "afin de lever toute confusion dans l'esprit du jeune apprenant qui n'a plus qu'à compter le nombre de points pour retrouver l'ordre du chiffre". Le chiffre zéro est quant à lui un "cas spécial" inspiré de l'idée de l'unicité de Dieu puisqu'il commence par un point pour s'achever en un cercle constitué des points de départ, de jonction et d'arrivée. Mohamed Boukerche a également effectué une recherche sur l'alphabet arabe et les éléments ayant inspiré ses formes plastiques. Mohamed Boukerche a indiqué qu'il est à la recherche d'un éditeur pour le livre qu'il a préparé sur ce sujet sous le titre Sa seigneurie le chiffre. **APS**

TIZI-OUZOU, ASSOCIATION CULTURELLE « TALETAT »

Des prix nationaux en dépit du manque de moyens

La pièce théâtrale «Le Kidnapping» a été adaptée à partir de faits réels vécus par la région. Cette pièce traite le sujet dramatique des rapt de manière tout à la fois lucide et critique tentant, en quelque sorte, de ressusciter des valeurs morales ayant laissé place à un amour immodéré de l'argent.

PAR DJAMEL BOUKERMA

L'association culturelle «Talletat», relevant de la wilaya de Tizi-Ouzou, en est encore à faire ses premiers pas puisqu'elle a vu le jour seulement au mois d'avril 2010. Pourtant son parcours dans le domaine culturel est éloquent et se passe de tout commentaire au vu de sa richesse et diversité. En témoignent ses productions théâtrales qui véhiculent de véritables leçons appelant au réveil de la conscience d'une société, un tant soit peu dévoyée, dans laquelle l'argent dicte en seigneur et maître ses lois impitoyables. La troupe de comédiens de Talletat, même si amateur, s'est imposée sur les planches par son talent et son amour du 4^{ème} art. Cela lui a valu une moisson de prix lors de festivals tant de wilaya que nationaux. Talletat a à son actif, en une petite année d'existence, la production de pas moins de quatre pièces théâtrales. Les thèmes de ces dernières traitent de divers phénomènes et maux étranges à notre environnement et qui se sont pourtant imposés, ces dernières années, dans la société kabyle. Le plus tragique et le plus condamnable de ces fléaux reste, sans conteste, le kidnapping. La pièce théâtrale, interprétée par Talletat, *Le Kidnapping*, est adaptée à partir de faits véridiques vécus par la région. *Le Kidnapping* aborde ce dramatique sujet d'une manière lucide et critique tentant en quelque sorte de ressusciter des valeurs ancestrales remplacées par un amour immodéré de l'argent. L'appât du gain fait fi de toute autre considération quitte à piétiner



Des comédiens de la jeune troupe «Talletat».

tout sentiment humain. *Le Kidnapping* dénonce cette terrible déviation d'une société qui court à sa perte à moins d'un sursaut salutaire. Cette pièce a le mérite de dénoncer haut et fort ce fléau ravageur dans les contrées kabyles et d'appeler au réveil des consciences.

Le public a vivement applaudi cette représentation qui interpelle chacun d'entre eux. L'autre pièce de Talletat *Azetta net wenzwin* ou *le tissage des destins* a été retenue dans le cadre des présélections du Festival de théâtre amateur tenu récemment à Bordj Menaiel. Lors de la représentation d'*Azetta net wenzwin* une parfaite communion a été observée entre le public et les comédiens, qui ont effectué une prestation éblouissante, ponctuée par des applaudissements nourris. Le thème central de cette pièce, nous dira le président de l'association et metteur en scène, Hassan Kashi, met en exergue « un phénomène qui s'installe progressivement dans la société kabyle et où l'on voit des mariages se conclure sur la base d'intérêts basement mercantiles », cela au détriment des sentiments et des valeurs

légues par les anciens. Le mariage d'intérêt est, lui aussi, en passe de devenir l'exemple en la matière dans un environnement où l'argent a fini par régir la vie de tous les jours. *Azetta net wenzwin* met en scène deux protagonistes, représentant respectivement le mal, à savoir l'hypocrisie, et le bien ou les valeurs hautement morales. Le sujet a été «porté» de main de maître par de jeunes comédiens proprement éblouissants. Moralité de la pièce, l'argent ne fait pas le bonheur et la bonne foi finit toujours par l'emporter sur l'hypocrisie. Hassan Kashi, sollicité pour nous parler de sa jeune troupe n'a pas manqué, après s'être félicité de la prestation de ses comédiens, de lancer un appel pressant aux autorités compétentes de leur apporter l'aide financière qui leur permettrait de mieux s'affirmer sur la scène culturelle et pouvoir, pourquoi pas, réaliser le rêve de remporter des titres internationaux. C'est tout le mal que l'on souhaite à cette jeune troupe talentueuse à laquelle les aléas et vicissitudes du quotidien donnent encore plus de punch et de mordant.

Dj. B.

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE MATÉRIEL DE L'AHAGGAR

Sensibilisation des nomades

Des actions de sensibilisation des populations nomades sur la préservation du patrimoine matériel de la région de l'Ahaggar, sont organisées actuellement à l'initiative de l'Office du parc national de l'Ahaggar (OPNA), a-t-on appris lundi auprès des responsables de cet organisme à Tamanrasset. Inscrite dans le cadre du mois du patrimoine, cette initiative s'articule autour de la mise en relief de l'importance de la préservation de la diversité biologique et géologique des régions où résident les populations nomades, classées parmi le patrimoine matériel de la région de l'Ahaggar, ont indiqué les responsables de l'OPNA. De par leur importance historique et sociale, ces espaces naturels font partie de l'une des plus importantes composantes de la carte patrimoniale de l'Algérie et renferment des paysages fabuleux et des sites archéologiques séculaires, "d'où l'importance de leur préservation", a-t-on souligné. Selon un cadre de l'OPNA, l'opération s'inscrit au titre des missions dévolues à cet organisme, dont la préservation du patrimoine maté-

riel et immatériel de la région, à travers notamment l'implication de toutes les parties. "La préservation de cet inestimable patrimoine étant la responsabilité de tous". Les agents de l'OPNA se rendront aux zones humides de la région, dont celles de "Aflal", près de l'Asskrem, de Tanguet et d'Amenslan, pour la sensibilisation de leurs populations sur l'importance de la préservation des différents sites archéologiques qui s'y trouvent. Ils (les agents) devront également initier ces populations,

en tant qu'éléments incontournables dans la préservation de ce patrimoine, sur les mécanismes à même de contribuer à la protection de ce legs qui, vu le passage de plusieurs civilisations à travers des millénaires, selon un cadre de l'OPNA. La mobilisation des populations nomades dans la protection du patrimoine matériel constitue un objectif de l'OPNA et sera d'un apport dans l'élaboration de la carte patrimoniale de la région, a-t-on estimé de même source. **APS**

NOUVELLE PUBLICATION DE BOUGUERRA SOLTANI «Des régimes dans la tourmente»

Des régimes dans la tourmente est l'intitulé de l'ouvrage de Bouguerra Soltani président du Mouvement de la société pour la paix paru aux éditions "Echourouk", qui traite de la révolution de jasmin en Tunisie. Présenté devant les ambassadeurs de Jordanie et du Soudan, l'ouvrage, composé de 13 chapitres, passe en revue les mutations enregistrées dans le monde arabe au lendemain de la révolution de jasmin en Tunisie. M. Soltani a rappelé qu'il est revenu dans son introduction sur le contexte historique avant de s'attaquer à ce qu'il a appelé malédiction d'un président, la révolte pour la dignité et le rôle des technologies modernes dans les soulèvements populaires. Etaient présents également à la présentation du livre, le jeune avocat tunisien Abdennacer Laouini, connu pour sa célèbre phrase "Ben Ali h'rab" (Ben Ali s'est sauvé) et son compatriote Ahmed Hasnaoui El-Ferchichi ainsi que le reporter du journal Echourouk El-yaoumi, Hani Jericha. **APS**



KABYLES ET HARRACHIS LUI FONT LES YEUX DOUX

A QUI SOURIRA DAME COUPE ?

Chaque heure qui nous rapproche du coup d'envoi de la finale de la Coupe d'Algérie 2011, entre la JS Kabylie et l'USM Harrach, fait monter la pression d'un cran. La 47^e édition de la Coupe d'Algérie a un goût particulier cette année puisqu'elle mettra aux prises deux prestigieux clubs connus pour leurs galeries.

PAR MOURAD SALHI

En matière de préparation, les deux formations se trouvent depuis quelques jours déjà en regroupement loin des yeux de leurs fans. Si la JS Kabylie a, en effet, jugé utile d'entrer en stage bloqué dans la capitale pour s'habituer au climat avant le jour "J", l'USM Harrach sous la houlette de Boualem Charef a préféré se préparer à Tipaza loin de la pression de ses supporters inconditionnels.

Les Kabyles et les Algérois d'El Harrach que le trophée fuit depuis, respectivement dix-sept et vingt-quatre ans, tenteront de réécrire une nouvelle fois "leur nom" dans les annales de l'épreuve populaire de Dame Coupe. Les deux clubs se retrouvent, pour la deuxième fois dans cette compétition depuis sa création en 1963, c'était en 1979 lors des quarts de finale remportés par les Canaris. Ces derniers qui comptent quatre trophées à leur palmarès, dont le premier a été remporté en 1977 alors que Mohand Chérif Hannachi avait tout juste 25 ans et jouait en tant qu'axial au sein du club, ne jurent que par un cinquième titre.

Les coéquipiers de Saad Tadjer qui s'apprêtent à jouer leur neuvième finale, auront, a coup sûr, un léger avantage face aux gars de Lavigerie qui comptent, eux aussi, compenser leur manque d'expérience dans cette joute par la rage de vaincre. Auteur d'un parcours exemplaire toutes compétitions confondues, la JSK est en mesure de retrouver ses sensations dans cette compétition, et rééditer, pourquoi pas, le coup de 1994 contre l'AS Ain Mlila battue sur le score d'un but à zéro, grâce à un but mortel de Hadj Adlene signé durant les prolongations. À la tête des Jaunes et Verts depuis la fin de l'année écoulée, Rachid Belhout, l'ex-coach de l'Olympique de Béja compte offrir le cinquième titre à la Kabylie après avoir perdu avec le club le plus titré en Algérie, l'USM Alger en finale de 2007 devant le doyen du football algérien, le MC Alger. « J'ai raté une coupe, je ne veux pas louper une seconde. Pour la finale, ça va être très difficile pour nous devant l'USMH. La saison écoulée,



j'étais en Tunisie et on a gagné la coupe avec l'O Béja. Cette saison, je veux rééditer le même coup avec la JSK », a reconnu l'entraîneur en chef de la JSK. Sur l'ensemble des joueurs qui jouent actuellement au sein de la JS Kabylie, seul Lamara Douicher était présent lors de la dernière finale disputée face à l'USM Alger, et estime que tout le monde est conscient de la lourde tâche « Les joueurs sont hyper-motivés en vue de cette finale, on a déjà oublié la déroute de Libreville, et on doit se concentrer sur cette affiche face à l'USMH. Nous nous apprêtons à disputer le match le plus important de la saison, et nous devons tout faire pour ne pas décevoir nos fans qui attendent beaucoup de nous », a-t-il indiqué. Le baroudeur de la JS Kabylie, Farès Hamiti, estime de son côté que « L'USMH est un adversaire redoutable. On doit prendre très au sérieux cette équipe pour éviter toute mauvaise surprise. Le match ne sera pas facile, mais on va se démenner comme des diables sur le terrain afin d'offrir à la Kabylie sa cinquième coupe d'Algérie. Nos supporters peuvent nous faire confiance et on ne les décevra pas », a indiqué l'auteur de but la victoire de la JSK face au MC Oran en demi-finale.

L'adversaire de la JS Kabylie, l'USM Harrach de son côté essaiera d'arracher son troisième titre dans son histoire. Les camarades de Boualem qui fuit également le trophée depuis 24 ans, ne comptent pas rater cette belle opportunité pour écrire en lettres d'or leurs noms dans l'histoire du club. « Depuis notre qualification pour la finale de la Coupe d'Algérie, nous pensons déjà au match de dimanche. Nous sommes sereins. On se parle entre nous joueurs mais sans trop s'attarder sur le sujet pour ne pas nous mettre trop de pression sur les épaules », a avoué Salim Boumechra tout en reconnaissant

que les Kabyles sont « un dur morceau », habitués aux grands rendez-vous, mais, rassure le même joueur l'USMH qui a éliminé le tenant du titre l'ES Sétif, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin « Nous respectons énormément l'équipe de la JS Kabylie qui a nettement plus d'expérience que nous dans ce genre de matches. Cela nous met dans la peau de l'outsider, cela nous convient le mieux », a-t-il indiqué.

M. S.

Intense préparation avant le jour "J"

En prévision de la finale, l'USMH a entamé mardi un stage de préparation au centre Grand bleu de Tipasa, avec, au programme, des entraînements quotidiens au stade de Koléa. Troisième en championnat, Sem Sem s'est préparée de la meilleure des façons à la finale en allant tenir en échec l'USM Alger sur son terrain fétiche d'Omar-Hamadi (0-0) pour le compte de la 20^e journée de Ligue 1. A l'inverse, la JSK a complètement raté sa sortie africaine, dans le cadre des huitièmes de finale aller de la Coupe de la Confédération, en chutant lourdement à Libreville face au FC Missile (3-0). « Les joueurs avaient la tête en finale », a reconnu le président Mohand Chérif Hannachi après cette déroute, alors que l'entraîneur Rachid Belhout a appelé ses joueurs à « vite oublier cette défaite et à tourner la page pour penser uniquement au principal objectif qui est la finale ». Pour ce faire, Belhout a axé son travail sur la récupération et l'aspect psychologique pour vite oublier la lourde défaite de Libreville et se concentrer pleinement sur le trophée de la Coupe d'Algérie.

Boumechra le poison, Hamiti le baroudeur

La finale de la 47^e édition de Dame Coupe promet un beau duel entre, côté harrachi, Salim Boumechra, un vrai métronome au milieu du terrain et, côté kabyle, le baroudeur Farès Hamiti qui a sorti son équipe de l'impasse à plusieurs reprises, particulièrement en demi-finale contre le MC Oran en surgissant à la 82^e minute pour délivrer les siens d'une tête croisée alors que le score était

de un but partout. Depuis son transfert à l'USMH durant le mercato estival en provenance du MC Alger où il n'a que très peu brillé, Boumechra, formé à l'ASM Oran, se sent comme un poisson dans l'eau et a su faire oublier le départ de l'ancienne coqueluche, Abdelmoumène Djabou, vers l'ESS.

Hamiti a, pour sa part, bien digéré son passage à vide de fin d'année marquée

par ses démêlés avec la justice, comme en témoignent ses cinq réalisations en coupe qui font de lui le meilleur buteur de la compétition. D'autre part, l'attaquant de la JSK, Younes Sofiane, disputera dimanche un match spécial, lui qui a été formé à l'USMH avant de quitter "Lavigerie" en direction du MC Alger, puis du CR Belouizdad avant d'atterrir en Kabylie.

Stade du 5-Juillet, une longue histoire avec Dame Coupe

Le stade du 5 juillet 1962 d'Alger qui abritera dimanche à 16h la finale de la Coupe d'Algérie de football entre l'USM El Harrach et la JS Kabylie, aura l'honneur d'accueillir la 32^e finale de Dame Coupe sur les 47 disputées depuis l'avènement de cette compétition en 1963, continuant ainsi de vivre sa longue histoire avec l'épreuve footballistique populaire. Les deux finalistes de l'édition 2010/2011 ont gagné cinq sur les 6 finales jouées sur la pelouse du temple olympique. La JS Kabylie a remporté trois de ses 4 coupes d'Algérie au stade du 5 juillet : en 1977 contre le NA Hussein-Dey (2-1), en 1986 devant le WKF Collo (1-0) et en 1994 aux dépens de l'AS Ain M'lila (1-0). Les deux sacres de l'USM El Harrach dans l'épreuve populaire ont été remportés au Stade olympique : en 1974 face au WA Tlemcen et 1987 contre la JSM Bordj Menaiel (1-0). L'autre olympique a vu défilé à travers son histoire plusieurs stars du football national à l'image des Betrouni, Draoui, Hadeffi, Meziani, Iboud, Kheddis, Bencheikh, Aissaoui, Bach, Fergani et bien d'autres encore qui ont fait la gloire de leurs clubs respectifs. La première finale disputée dans cette enceinte remonte à 1972 entre le Hamra Annaba et l'USM Alger, soldée par une victoire du club annabi (2-0), après prolongations. Le Mouloudia d'Alger est le club qui a gagné le plus grand nombre de coupes d'Algérie disputées sur la pelouse de ce stade. Les Vert et Rouge, qui ont offert à l'Algérie dans cette même enceinte sa première Coupe d'Afrique des clubs champions face au Hafra Conakry, ont été sacrés par Dame Coupe à cinq reprises contre : l'USM Alger en 1973 (4-2), le MO Constantine en 1976 (2-0), l'ASM Oran en 1983 (4-3), l'USM Alger en 2006 (2-1) et 2007 (1-0), alors que celui de 1971 a été acquis au stade des Anassers (20-Août actuellement).

1990 : l'Algérie, championne d'Afrique au temple olympique

Le premier et seul titre continental des nations de l'Algérie a été remporté sur ce même stade du 5-Juillet en 1990 avec une victoire en finale devant le Nigéria (1-0) sur une réalisation de Chérif Oudjani, et sous la conduite de l'entraîneur Abdelhamid Kermali qui réussira aussi à s'adjuger la coupe afro-asiatique sur l'Iran (1-0) sur cette même pelouse, moins d'une année après. Les victoires devant l'Egypte (2-0), la Côte d'Ivoire (3-0), le Sénégal (2-1), et le Nigéria (5-0 et 1-0) lors de la CAN 90, ont été réalisées sur la pelouse de ce stade emblématique, grâce aux prouesses des Madjer, Menad, Chérif El Ouezzani, Amani et autres. Et puis, il y avait des événements magnifiques qui s'y sont déroulés : les Jeux méditerranéens de 1975 avec une belle médaille d'or en football et "un match surréaliste" contre la France, les Jeux africains de 1978, et des meetings d'athlétisme de dimension internationale.

25.000 billets mis en vente

La vente de 25.000 billets a débuté vendredi au niveau du stade olympique du 5-Juillet 1962 (Alger), en prévision de la finale de la 47^e édition de la Coupe d'Algérie de football entre la JS Kabylie et l'USM Harrach, prévue dimanche au stade du 5-Juillet (16h). La JSK a bénéficié d'un premier quota de 10.000 billets, qui ont été mis en vente jeudi au niveau du stade du 1er-Novembre de Tizi Ouzou, alors que l'Office du complexe olympique (OCO) du 5-Juillet a remis 20.000 billets à la direction de l'USMH, écoulés durant la même journée au niveau du stade du 1er Novembre de Mohammadia (Alger). « La vente des billets restants a débuté vendredi matin dans de bonnes conditions au niveau du complexe olympique du 5 juillet. L'USMH aura droit à 7.500 unités, alors que la JSK bénéficiera de 17.500. La vente va se poursuivre tout au long de la journée », a indiqué le directeur du 5-Juillet, Malek Abderrahmane à la Radio nationale. Au total, 55.000 billets ont été consacrés à la finale de la 47^e édition de la Coupe d'Algérie, partagés paritairement entre les deux finalistes. « Pour ce qui est des portes du stade du 5 juillet, ils seront ouvertes aux supporters dimanche à partir de 7h30 du matin », a ajouté le premier responsable du stade olympique. Le stade du 5-Juillet abritera dimanche la 32^e finale de la Coupe d'Algérie sur les 47 disputées depuis l'avènement de cette compétition populaire en 1963, rappelle-t-on.



KHALED LOUNICI :

« Ce sera du 50-50 »

L'ex-meneur de jeu de l'USM El-Harrach, Khaled Lounici, a estimé que son ancienne équipe et la JS Kabylie partaient à "chances égales" pour remporter la finale de la Coupe d'Algérie de football, prévue dimanche à partir de 16h au stade du 5-Juillet 1962.

La rencontre sera difficile pour les deux équipes. L'USMH va affronter une équipe expérimentée sur la scène nationale et internationale, mais j'estime que ce sera du 50-50 et les deux équipes partent à chances égales", a déclaré, à l'APS, Khaled Lounici. Pour l'ancien capitaine de l'USMH, 44 ans, les Jaune et Noir sont déjà "gagnants" puisqu'ils occupent la 3^e place en championnat et ont atteint le stade final de Dame Coupe au moment où personne ne pariait sur eux avant le début du tournoi. "Arriver en finale est déjà une bonne chose pour l'USMH alors que la coupe n'était pas l'objectif de début de saison du club. L'équipe est formée majoritairement de jeunes qui manquent d'expérience et dont la plupart n'ont jamais joué au 5 juillet", a-t-il fait remarquer. "Les résultats obtenus jusque-là sont le fruit du travail effectué par l'entraîneur Boualem Charef qui est en poste depuis trois ans. Je lui souhaite de gagner cette coupe", a poursuivi Lounici tout en estimant que ce qu'ont réalisé les joueurs est "déjà beau-coup".

Lounici, qui a également eu une expérience à la tête de la barre technique de l'équipe, a espéré, d'autre part, que les



joueurs "n'évoluent pas sous pression et avec la peur de perdre et de la réaction des supporters", ce qui pourrait leur être fatal. "S'ils vont jouer libérés et sans pression, ils pourront évoluer sur leurs véritables valeur et qualité et rééditer la prestation du match contre l'ES Sétif (en demi-finale) et celle des matches en championnat", a-t-il souligné.

"L'équipe peut faire un grand match comme elle peut passer complètement à côté. Les joueurs ont obtenu de bons résultats contre de grandes équipes mais quand ils perdent leur football, ils échouent contre des équipes supposées à leur portée", a noté encore Lounici. Par ailleurs, l'ancien numéro 10 harrachi a lancé un appel aux supporters pour "faire preuve de fair-play et accepter le résultat du match quel qu'il soit". "Il y a toujours un

vainqueur et un vaincu dans le football, c'est la loi et il faut l'accepter. J'espère qu'on verra du beau spectacle sur le rectangle vert. Je suis optimiste pour dimanche, même si Dame Coupe a déjà choisi son camp", a conclu l'ancien international algérien.

L'USMH compte à son palmarès deux trophées de coupe d'Algérie, remportés en 1974 face au WA Tlemcen (1-0) et en 1987 contre la JSM Bordj Ménaïel sur le même score dans des finales disputées sur cette même pelouse du stade du 5 juillet. Lounici, qui n'a pas eu la chance de soulever la coupe, a remporté avec "Sem Sem" un titre de champion d'Algérie en 1998 face à l'USM Alger (3-2) dans une finale jouée également au temple du 5 juillet entre les vainqueurs des groupes Centre-Est et Centre-Ouest du tournoi.

Mahieddine Meftah, le joueur aux huit finales

L'ancien joueur de l'USM Alger et de la JS Kabylie, Mahieddine Meftah, reste le recordman des finales de Coupe d'Algérie disputées, avec



huit rendez-vous, à la veille de la finale de la 47^e édition, prévue dimanche entre la JSK et l'USM Harrach, au stade du 5-Juillet 1962. "La finale de l'édition 2011 s'annonce indécise même si la JSK part favori sur le papier en raison de son capital expérience. Les finales de Coupe d'Algérie ne se ressemblent pas, et celle de dimanche s'annonce serrée et devrait se jouer sur un détail", a prédit Meftah dans une déclaration à l'APS. L'ancien international algérien, vainqueur de sept Coupes d'Algérie (5 avec l'USMA et 2 avec la JSK) s'est rappelé par ailleurs les finales remportées en 1992 avec la JE Tizi Ouzou contre l'ASO Chlef (1-0) au stade Zabana d'Oran sur un but d'Amaouche, et celle de 1999 sous les couleurs de l'USMA qui a réussi à s'imposer au stade du 5 juillet à Alger face à son ancien club, la JSK (2-0). "Si je devais choisir entre mes 8 finales, je crois que celles de 1992 et 1999 étaient les meilleures, il y avait de tout", se souvient "Tchico". Meftah a été formé à l'ARB Tizi-Ouzou en cadets avant de rejoindre la JE Tizi-Ouzou en 1987 (actuellement JSK). Au sein du club kabyle, il remporte trois titres de champions d'Algérie, deux Coupes d'Algérie, une Coupe d'Afrique des champions et une Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes. En 1996, il opte pour l'USM Alger où il enrichit son palmarès, faisant de lui le joueur de football le plus titré d'Algérie.

HADJ ADLÈNE, DERNIER BUTEUR PROVIDENTIEL DE LA JSK

L'ancien baroudeur de la JS Kabylie, Hadj Adlène, se remémore la finale de la Coupe d'Algérie disputée le 23 juin 1994 face à l'AS Aïn Mlila, et son but qui avait permis aux Kabyles de brandir le 4^e et dernier trophée de leur histoire, à la veille de la 47^e édition de Dame Coupe qui mettra aux prises la JSK et l'USM Harrach, dimanche au stade olympique du 5-Juillet 1962. "Personnellement, c'était ma deuxième finale avec la JSK, après celle remportée en 1992 face à l'ASO Chlef (ndlr, 1-0). Après l'annulation de l'édition de 1993, nous étions ainsi les détenteurs du trophée, et obligés donc de le conserver pour sauver notre saison, après avoir échoué à décrocher le championnat", a indiqué l'ancien renard des surfaces kabyles à l'APS. Evoquant l'équipe de la JSK des années 90, que d'aucuns qualifient comme étant la meilleure dans l'histoire du club après la fameuse formation "Jumbo Jet" des années 80, Hadj Adlène estime que le trophée remporté en 1994, le dernier dans l'armoire du club, était l'aboutissement d'un parcours exemplaire de poulains de feu Djaâfar Harouni. "On constituait une excellente



équipe, efficace et homogène dans ses trois compartiments. On a réussi à éliminer lors des premiers tours de grosses cylindrés, dont l'USM Blida des frères Zouani en demi-finales, on avait donc pas droit à l'erreur, d'autant que nos fans attendaient beaucoup de nous".

«Nous avons joué la finale sous pression»

Après avoir pris le meilleur sur l'USMB, en demi-finale aux tab (5-4, temps réglementaire 1-1), la JSK s'apprêta à disputer la 7^e finale de son histoire, après avoir perdu trois auparavant. "Nous avons abordé cette finale sous

pression et avec la peur au ventre, car le faux pas nous été interdit, vu notre statut de l'époque. Mais les joueurs, ont accompli leur mission convenablement devant une équipe de Aïn Mlila, connue pour son bloc ultra défensif", a-t-il expliqué. En se remémorant la préparation faite avant cette finale, Hadj Adlène, affirme qu'elle s'est déroulée dans de bonnes conditions. "On s'était bien préparé pour le rendez-vous, malgré le fait que nous avons échoué à décrocher le titre de champion au profit de l'US Chaouïa. Il y avait des joueurs d'expérience qui ont su gérer cette période là, et cela nous

a donné raison par la suite". Le jour "J" arriva, le stade du 5-Juillet 1962 était plein comme un œuf durant cet été de 1994. Hadj Adlène raconte les moments qui ont précédé la rencontre. "En voyant notre public venu en masse nous soutenir, on s'était dit entre nous qu'on avait pas le droit de le décevoir. Notre concentration était à son comble, et Dieu merci, nous n'avons pas raté notre match". Après la fin du temps réglementaire (0-0), les deux équipes furent obligées de recourir aux prolongations. A la 102^e minute, Hadj Adlène surgit tel un renard des surfaces, en prenant à défaut et la défense et le gardien de l'AS Aïn Mlila, Lyamine Bougherara. "Mes tentatives durant les 90 minutes étaient infructueuses, alors je me suis dit que le moment est venu durant les prolongations pour faire la différence, et éviter ainsi d'atteindre les tirs au but, l'objectif de l'adversaire. Dieu merci, j'ai réussi à débloquent la situation grâce à une combinaison bien jouée entre Benhamlat et Moussouni". Cette réalisation s'est avérée décisive puisqu'elle a permis à la JSK de décrocher la 4^e et dernière Coupe d'Algérie de son histoire. "Juste après avoir inscrit

le but, je me suis dit, ça y est, le trophée ne peut pas nous échapper. Au coup de sifflet final, j'étais aux anges, car j'ai permis à plusieurs milliers de supporters de fêter dans la joie notre trophée", s'est-il remémoré. Concernant la prochaine finale, qui mettra aux prises son ancienne équipe à l'USMH, Hadj Adlène, s'attend à un grand spectacle, entre deux formations qui ont démontré, estime-t-il, de belles choses durant la saison.

«J'ai un penchant pour la JSK»

"Tout d'abord, les deux équipes méritent amplement de disputer la finale qui reste inédite, car elles se sont jamais rencontrées à ce stade de l'épreuve. Je m'attends à un grand spectacle de part et d'autre. Pour ce qui est de mon pronostic, j'ai un penchant pour la JSK, en raison de son capital expérience de ce genre de rendez-vous, même si les Harrachis sont capables de décrocher le trophée", a-t-il conclu. Durant sa riche carrière, Hadj Adlène a remporté 6 coupes d'Algérie, 2 avec sous les couleurs de la JSK, et 4 avec l'USM Alger, dont la dernière remonte à 2002.

Carla Bruni s'associe à Gérard Depardieu

Carla Bruni-Sarkozy s'est plîée à un nouvel exercice de style et s'est entretenue avec l'auteur Alexandre Jardin, connu pour ne pas mâcher ses mots afin de discuter d'un sujet qui leur tient tous deux à cœur : l'illettrisme en France. La première dame, qui est enceinte de trois mois, s'est lancée dans cette bataille à travers sa fondation et à la mi-mars, elle avait créé la surprise au Salon du livre, pour soutenir l'opération « Chèque lire », qui consistait à fournir aux plus déseuillés, des bons d'achats valables pour l'acquisition de livres. Exit la foule et les sourires des visiteurs du salon, cette fois, Carla Bruni-Sarkozy a reçu son interlocuteur à l'Élysée pour évoquer l'illettrisme en France, qui touche 9 % de la population, soit, 3 millions de Français. Au cours de l'entretien, la first lady, qui n'a pu être présente pour l'hommage de son frère décédé Virginio, aborde plusieurs sujets, son engagement avec sa fondation bien sûr, mais aussi, sa totale indépendance vis-à-vis de l'État. Oui, l'épouse du président tient à préciser qu'elle agit seule, avec les membres de sa fondation, et qu'elle se sert de son statut uniquement pour porter des messages. "J'ai voulu m'engager directement pour notre pays. Sans doute est-ce dû à mon amour de la lecture (...) Chez nous, lire, c'est vivre", lâche-t-elle pour évoquer son enfance et son cercle familial très instruit, qui a mis les mots au centre de tout. Et pour l'aider dans cet effort, elle a fait appel à des amis artistes. On apprend ainsi que Gérard Depardieu va aider sa fondation, puisqu'il connaît très bien, selon elle, le problème de l'illettrisme. Un mal qu'elle qualifie même de "honte", en évoquant une anecdote entre une mère de famille illettrée et ses enfants, qui lui disaient avoir honte d'elle. "Gérard" parle très bien de cette honte, il la connaît personnellement.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1945 Les troupes américaines libèrent 32.000 prisonniers du camp de concentration nazi de Dachau

Le camp de Dachau fut en 1933 le premier camp de concentration important construit en Allemagne, l'un des rares construits avant la mort du président Hindenburg en 1934. Il était considéré par les nazis comme représentant le prototype des camps au même titre que le camp d'Auschwitz. Dachau fut le camp central où étaient envoyés les prisonniers chrétiens, essentiellement des catholiques bavarois et polonais mais aussi des protestants. En septembre 1944, un camp réservé aux femmes s'ouvrit. Certaines venaient d'Auschwitz et de Birkenau. En 1945, une épidémie de typhus se déclara, entraînant de nombreux décès. L'armée allemande se rend en Italie; la reddition entre en vigueur le 2 mai et les Américains s'emparent du camp d'horreur de Dachau en libérant 32 000 prisonniers. Lorsque les Américains approchèrent du camp au moment de la Libération, l'État Major allemand donna l'ordre par représailles de tuer tous les prisonniers. Mais Oskar Müjller, alors chef du camp, décida de libérer en cachette deux prisonniers afin d'avertir les soldats américains de l'endroit exact du camp et de l'urgence qu'il y avait à intervenir. Le 29 avril 1945, la 45^e division d'infanterie de la septième Armée américaine libéra le camp. Lorsque les soldats américains pénétrèrent dans le camp, ils furent confrontés à des scènes d'horreur : prisonniers dans un état de maigreur épouvantable, fosses communes où étaient entassés des corps déchiquetés. Certains soldats américains furent tellement écœurés qu'ils tirèrent à bout portant sur les officiers chargés du camp.

1945 Les Françaises votent pour la première fois

Tandis que la guerre contre l'Allemagne touche à sa fin, les élections municipales donnent l'occasion aux Françaises de voter pour la première fois de leur histoire. Le vote des Françaises résulte d'une ordonnance du 21 avril 1944 prise par le gouvernement provisoire du général de Gaulle, à Alger : « Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». Il était temps... En effet, les Françaises sont parmi les dernières femmes du monde occidental à acquérir le droit de voter et celui de se faire élire. Au XIX^e siècle, le droit de vote était réservé aux seuls hommes. On considérait que les femmes, les domestiques et les pauvres, du fait de leur dépendance économique, n'étaient pas en situation d'exercer un choix libre.

1803 Bonaparte cède la Louisiane

Les Etats-Unis achètent à la France pour 80 millions de francs, ou 15 millions de dollars, les territoires de la Louisiane, qui avaient été repris à l'Espagne en 1800. Le premier consul Napoléon Bonaparte compte sur cet argent pour financer la guerre avec l'Angleterre. De son côté, le président américain Thomas Jefferson peut se féliciter d'avoir doublé la superficie de son pays (dont la Louisiane sera le 18^e Etat) et d'avoir déboulé la frontière du Mississippi, ouvrant la voie à l'expansion de son pays. On fixe la date à laquelle sera signé le traité qui officialisera la vente de la Louisiane aux États-Unis par Napoléon, pour une somme de 15 millions de dollars. Ce traité sera signé quelques jours plus tard.

1975 Capitulation de Saïgon - Fin de la guerre du Vietnam

Le gouvernement du Sud-Vietnam capitule après l'entrée des troupes du Nord-Vietnam et du Viêtcong dans Saïgon. Une semaine plus tôt, les Etats-Unis ont évacué en catastrophe les derniers Américains du pays, mettant fin à plus de 10 ans d'assistance militaire au gouvernement du Sud. Saïgon est rebaptisé Hô Chi Minh-Ville, du nom de l'ancien leader communiste vietnamien. Le Vietnam, divisé au cours de la 1^{re} guerre d'Indochine contre les Français en 1954, est définitivement réunifié sous l'autorité du gouvernement communiste de Hanoï.

1993 Monica Seles poignardée



La Yougoslave Monica Seles, numéro 1 mondial, doit être hospitalisée après avoir été blessée d'un coup de couteau dans le dos par un spectateur au moment où elle disputait un quart de finale au tournoi de tennis féminin de Hambourg contre la Bulgare Magdalena Maleeva. L'agresseur, un Allemand de l'Est de 38 ans, voulait uniquement, selon ses dires, blesser la joueuse pour la forcer à l'inactivité et permettre à son idole, sa compatriote Steffi Graf, de reprendre le 1^{er} rang mondial. La numéro 1 mondiale au classement ATP (Association des tennismen professionnels) est grièvement blessée. Elle reprendra la compétition à Toronto en 1995 et remportera l'Open d'Australie l'année suivante.

LE CARNET DU MIDI

1899 UN GÉANT DU JAZZ

Edward Kennedy Ellington, dit « Duke Ellington », est un pianiste, compositeur et chef d'orchestre américain né ce jour à Washington. Son orchestre comprenait des musiciens qui étaient parfois considérés, tout autant que lui, comme des géants du jazz. Quelques-uns de ces musiciens sont restés dans son orchestre pendant des décennies. Certains d'entre eux étaient dignes d'intérêt par eux-mêmes, mais c'est surtout Ellington qui les transformait pour former l'un des orchestres les plus connus de l'histoire du jazz. Avant de s'intéresser à la musique, c'était un jeune fanatique de baseball. Cependant, après un fâcheux incident impliquant une batte de baseball et son visage, sa mère, Daisy Kennedy, crut préférable de l'inscrire à des leçons de piano. C'est alors que l'artiste commence, à l'âge de sept ans, une carrière qui allait devenir « historique ». Malgré les efforts de son professeur, le jeune Edward mit un long moment avant de s'investir dans l'art, ses intérêts étant encore « sportifs ». De par son apparence digne et bourgeoise, et ses manières aristocratiques, ses camarades de classe commencèrent à le surnommer le « Duke », surnom qu'il porta avec grâce et dignité tout au long de sa vie. De 1917 à 1919, Ellington lance officiellement sa carrière de musicien. Avec la ségrégation en vigueur à cette époque, peu de gens laissent de la place à la musique afro-américaine et encore moins au mélange des couleurs. Ellington joue principalement pour la haute société, les grandes réceptions, mais aussi pour un public plus jeune et moins bourgeois. Bref, son amour pour la musique laisse bien peu de place à toutes les barrières hiérarchiques de la société, ce qui lui permet très tôt de s'ouvrir sur toute l'Amérique. Vers la fin novembre, le jeune artiste et son groupe auditionnent et sont engagés pour jouer au Cotton Club, le cabaret le plus en vogue en matière de jazz à New York. Ellington entame une tournée en Angleterre, qui lui vaut désormais la reconnaissance internationale. En 1958, une tournée européenne est encensée par la critique. En 1959, Ella Fitzgerald enregistre plusieurs chansons avec Ellington et son orchestre. Par la suite, il joue avec plusieurs grands noms dans le domaine de la musique : Count Basie, Frank Sinatra, Coleman Hawkins, Charlie Mingus, Louis Armstrong, etc. Un mois après son 75^e anniversaire, Duke succombe à une pneumonie.



1980 LE MAÎTRE DU SUSPENSE



Sir Alfred Hitchcock est un réalisateur, producteur et scénariste de cinéma britannico-américain. Après une carrière à succès dans son pays natal à l'époque du muet et au début du parlant, Hitchcock part s'installer à Hollywood. En avril 1955, il acquiert la citoyenneté américaine, tout en conservant sa citoyenneté britannique. Au cours de ses quelque soixante années de carrière, il réalise plus de cinquante longs métrages, dont certains comptent, tant par leur succès public que par leur réception et leur postérité critiques, parmi les plus importants du septième art : ce sont, entre autres, Les 39 marches, Les Enchaînés, Fenêtre sur cour, Sueurs froides, La Mort aux trousses, Psychose, ou encore Les Oiseaux. Pionnier de nombreuses techniques dans le genre du thriller, Hitchcock, « le maître du suspense », est considéré comme l'un des réalisateurs les plus influents sur le plan stylistique, installant les notions de suspense. Son travail dans la publicité développe ses talents de graphiste. Durant cette période, Hitchcock commence à s'intéresser au cinéma. Au début des années 20, il voit la possibilité de s'essayer à la réalisation, lorsque le réalisateur d'Always Tell Your Wife (1923), Hugh Croise, tombe malade en cours de tournage, et qu'il parvient à convaincre Seymour Hicks, à la fois la vedette et le producteur du film, de l'aider à le terminer. Vers la fin des années 30, le réalisateur commence à jouer d'une certaine réputation auprès du public américain ; il est alors, en Grande-Bretagne, au sommet de son art. C'est ainsi que David O. Selznick lui propose de venir travailler à Hollywood. Hitchcock accepte et, à partir de ce moment, c'est aux États-Unis qu'il tournera quasiment tous ses films. Les années 60 commencent avec deux films généralement considérés comme des sommets de l'art du réalisateur, Psychose (1960) et Les Oiseaux (1963). Les films qui suivront seront moins personnels, et peut-être aussi moins ambitieux. L'âge commence à se faire sentir, le cinéma est en crise à cause de l'arrivée de la télévision dans les ménages, et Hitchcock a alors perdu deux de ses plus proches collaborateurs : Bernard Herrmann, le compositeur, et Robert Burks, le directeur photo. Les films réalisés après Pas de printemps pour Marnie (1964) n'auront pas la même dimension que ceux de l'« âge d'or » du réalisateur. En 1974 il est victime d'une crise cardiaque suite à laquelle il sera obligé de porter un Pacemaker. A l'âge de quatre-vingts ans, Sir Alfred Hitchcock meurt, le 29 avril 1980, des suites d'une insuffisance rénale.

1998 LE POÈTE DE LA FEMME ET DE LA OUMMA

Nizar Kabbani, ou Qabbani est un poète syrien, dont la poésie casse l'image traditionnelle de la femme arabe et invente un langage nouveau, proche de la langue parlée et riche de nombreuses images empruntées au monde de l'enfance. Nizar est considéré comme l'un des plus grands poètes contemporains de langue arabe. Dès l'âge de 16 ans, Nizar Kabbani commence à écrire des poèmes, largement consacrés à des thèmes amoureux. Il entre comme attaché au ministère syrien des Affaires étrangères et, ayant opté pour la carrière diplomatique, occupe divers postes de chargé d'affaires et de conseiller culturel dans les ambassades syriennes au Caire, à Ankara, à Madrid, à Pékin et à Beyrouth jusqu'à sa démission en 1966. Après la défaite arabe face à Israël en 1967, il crée à Londres la maison d'édition « Nizar Khabbani » et devient un puissant et éloquent porte-parole de la cause arabe. Installé à Beyrouth au milieu des années 60, il disait ressentir « une immense tristesse en voyant tout le mal qu'on fait à cette ville ». Dans une interview au quotidien libanais L'Orient le Jour en 1977, à l'occasion de la parution de A Beyrouth la femme, avec mon amour, il indiquait : « Je vis à Beyrouth depuis dix ans. Elle est pour moi la mère, l'amie et l'aimée ». Il a publié plus de trente recueils de poèmes. Il va créer autour de lui une très grande controverse due au fait qu'il y relatait sans fausse pudeur son amour pour la femme. Son œuvre, louée par des générations d'Arabes pour ses vers sensuels et romantiques, ne s'est pas limitée aux recueils de poésie. Il a apporté des contributions régulières au journal de langue arabe Al Hayat, et ses textes ont été mis en musique et chantés par Mohamed Abdelwahab, Najib Serraj ou Abdel Halim Hafez (Qariat el fingan, Rissala min tahtilmaa), ils ont également été chantés par des chanteuses libanaises, syriennes ou égyptiennes comme Feyrouz, Oum Kalsoum et d'autres, ce qui a contribué à populariser son travail. Il est le poète arabe contemporain le plus populaire et le plus lu. Nizar Kabbani a été marié deux fois, sa première épouse est décédée en 2007. Sa seconde épouse, Balqis al-Rawi, une enseignante irakienne qu'il avait rencontrée lors d'un récital de poésie à Bagdad, et qui lui donna également deux enfants, Omar et Zeinab, a trouvé la mort dans un attentat perpétré par des activistes pro-irakiens contre l'ambassade d'Irak en 1981 à Beyrouth, où elle travaillait pour la section culturelle du gouvernement irakien. Après la mort de Balkis, Kabbani quitte Beyrouth. Il habite entre Genève et Paris puis s'établit à Londres pour ses 15 dernières années. Il meurt à Londres le 30 avril 1998 d'une crise cardiaque à l'âge de 75 ans. Il formula le vœu d'être inhumé à Damas, qu'il décrivait comme étant le ventre qui lui apporta la poésie, la créativité et le gratifia de l'alphabet du jasmin. Il fut transporté à Damas quatre jours plus tard. Le Président syrien Hafez el Assad envoya un avion spécial pour rapatrier sa dépouille mortelle.





Pâte sablée



Ingrédients :

250 g de farine
125 g de beurre
60 g de sucre glace
2 petits œufs
1 pincée de levure chimique
1 pincée de sel

Préparation :

L'idéal est de la préparer la veille pour qu'elle soit plus facile à étaler et à glisser dans le moule à tarte. Sortir le beurre et le laisser à température ambiante environ une heure 30 à l'avance. Mettre la farine dans une terrine, ajouter le sel et le sucre glace.

Ajouter le beurre en pommade en le travaillant du bout des doigts afin d'obtenir un sable grossier. Puis terminer par les œufs. Former une boule de pâte. Fariner légèrement si nécessaire pour ne pas qu'elle colle. Laisser reposer au frais au moins 1h30.

Tuiles aux noisettes



Ingrédients :

3 blancs d'œufs
100 g de sucre en poudre
20 g de farine
125 g de poudre de noisettes
3 c. à soupe d'huile
Sucre glace

Préparation :

Dans une petite terrine, battre les blancs d'œufs pour les faire mousser.

Ajouter le sucre tout en continuant de battre, puis la farine et la poudre de noisettes.

Mélanger à la spatule en incorporant l'huile pour lisser la masse. Humidifier légèrement la tôle du four et former des cercles de pâte espacés. Pour cela, prélever un peu de pâte (la valeur d'une c. à soupe) du bout des doigts. L'étaler en un geste circulaire sur la plaque pour former un disque mince. Procéder de la même façon avec le reste de pâte. Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire 7 min.

Décoller sans attendre les tuiles de la tôle à l'aide d'une spatule métallique, les poser à cheval sur un rouleau à pâtisserie ou une bouteille pour leur donner une forme incurvée et les laisser refroidir. Les saupoudrer de sucre glace.

ETERNUEMENTS, NEZ BOUCHÉ, YEUX QUI PIQUENT...

Halte aux allergies !

Pour certaines d'entre nous le printemps n'est pas très réjouissant : il rime avec éternuements, nez bouché, yeux qui piquent... Bref, avec allergies ! Mais saviez-vous que les huiles essentielles peuvent vous être d'une grande aide ?

Précautions à prendre

-Aérez votre chambre et privilégiez vos sorties plutôt le matin. La quantité de pollens dans l'air est plus faible le matin qu'en milieu ou fin de journée.

-Portez des lunettes et un chapeau.

-En voiture, roulez fenêtres fermées.

-Changez de vêtements tous les jours. N'étendez pas votre lessive dehors.

-Douchez-vous après chaque sortie, et avant de vous coucher. Le soir, rincez-vous aussi les cheveux, pour éviter que le pollen ne se dépose sur l'oreiller.

-Évitez les piscines chlorées. Le chlore aggrave les inflammations des yeux, du nez et de la gorge.

-Au niveau de l'alimentation, consommez plus d'aliments au résidu alcalin tels que les fruits et les légumes et consommez moins d'aliments qui laissent un résidu acide.

En plus des pollens, deux autres allergènes sont identifiés :

- Les acariens : présents dans la poussière, les acariens aiment la chaleur et l'humidité et se nichent bien souvent dans les lits, les moquettes et les tapis. 1g de poussière abrite 1 million de ces hideuses et invisibles petites bestioles cannibales !

- Les moisissures : on retrouve ces petits champignons responsables d'allergies dans l'air ambiant, dans les maisons humides et mal ventilées et dans les pièces telles que salles de bain et toilettes.

Huiles essentielles, meilleures alliées pour les combattre :

- Pour assainir l'atmosphère et la maison, vaporisez chaque jour dans l'atmosphère intérieure des huiles essentielles en insistant dans les coins et les niches à poussière.

- Pour lutter contre les aca-



riens, vaporisez sur la literie, matelas et oreillers, 2 fois par an en automne et au printemps.

- Pour éliminer les moisissures, vaporisez sur les

endroits atteints (joints de couche, baignoire, évier) une fois par semaine.

Pour assainir les toilettes, vaporisez chaque jour sur le siège et le mécanisme.

CONSEILS PRATIQUES

Enlever la rouille de vos outils

rouille.

Plusieurs solutions pratiques...

-Avec une brosse métallique, une lime, ou du papier de verre, frotter la rouille. A cause des projections, il est préférable de porter des lunettes de protection. Une fois la rouille disparue, vous pouvez vaporiser un peu de lubrifiant en spray sur votre lame, ce qui évitera que la rouille revienne et vous permettra de profiter plus longtemps de vos outils. Aiguiser et plonger ensuite les outils en métal dans un seau rempli de sable et d'huile, comme de l'huile à moteur, pour les protéger contre la rouille.

- Laisser la partie rouillée de vos outils dans du compost, après 3

jours, la rouille sera tout à fait partie! il est possible qu'il faut plus de temps pour certains outils, tout dépend à quel point l'outil est rouillé!

- Mettez du citron vert et du sel sur la rouille laissez agir 30 min puis frottez énergiquement à l'aide d'une éponge humide.

- Laissez tremper vos outils dans du coca. Une fois la rouille partie, enduisez-les de graisse ou de lubrifiant en spray. Le coca est très efficace, puisqu'une fois la rouille partie elle ne revient pas.

A noter :

Pour prévenir la formation de rouille sur ces objets, déposer au fond de la caisse à outils un morceau de craie, ou quelques boules antimites.



Il arrive souvent que les lames de vos outils de bricolage ou de jardinage (Bêche, fourche...)

rouillent. Pour les nettoyer, voici quelques astuces, à part bien sûr les produits anti-

A S T U C E S

Bien choisir ses tomates :



Pour être sûr de tomber sur des tomates goûteuses, ne vous fiez donc à leur aspect, mais à leur odeur. Choisissez celles qui ont la peau lisse et brillante.

Du bouillon maison à peu de frais



Lorsque vous cuisinez du bouillon, prévoyez-en un peu plus que d'habitude. Congelez le surplus dans des bacs à glaçons. Et vous avez vos cubes de bouillon maison sains et à peu de frais.

Des abricots secs bien parfumés



Lorsque vous réhydratez vos abricots secs, profitez-en pour leur donner plus de goût. Pour cela ajoutez, par exemple, un jus d'orange, une c. à soupe d'eau de fleur d'oranger...

Réaliser une chantilly sans crème fraîche



Si vous ne possédez pas de crème fraîche, versez simplement un peu de lait et du sucre, écrasez-y deux ou trois fraises, puis battez au fouet. Vous serez étonnée par la texture du mélange et par son goût savoureux.

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Emission UFC
11h10 : Firqat el hawasse
11h30 : Fadha El-Djournoua.
12h20 : Wa Taqoul El-Sahafa
12h45 : Journal télévisé
13h20 : Prière du vendredi
14h00 : Ouyoun El-Bassair
14h30 : Acheribat El Qoraan
Programme religieux
15h00 : Tahiya Li Oustade
15h30 : Mina El-Malaïb
MCEE / ASO
17h00 : Off-Side
17h30 : Tahia li oustad .
série documentaire
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Journal de l'économie
18h20 : Tariq El-Salama
18h45 : Fatawa aâla hawa.
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Manifestation culturelle



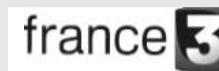
06:05 Les petites crapules : Hervé
TV dans Qui suis-je aujourd'hui ?
06:15 Charlie et Lola : Ma première
collection de machins trucs
06:30 Tfo
08:10 Shopping avenue matin
08:55 Téléshopping - Samedi
09:45 Télévitrine
10:10 Météo
10:15 Tous ensemble
11:05 Tous ensemble
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:45 Météo
12:48 Trafic info
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:15 Reportages
14:35 La fin du rêve
16:10 Covert affaires
16:55 Covert affaires

17:50 Tous ensemble
18:45 50 mn Inside
19:50 Du clic à la réalité
19:52 F1 à la une : les qualifs
19:54 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Automoto : Spéciale
sécurité
20:40 Courses et paris du jour
20:41 Météo
20:45 Le grand show des enfants
00:00 New York
00:45 New York
01:45 Grand Prix de Chine
02:55 Le mariage de mon meilleur mari
04:30 Musique
05:00 Très chasse, très pêche



06:15 Freddie
06:35 Freddie
07:00 Télématin
09:35 Thé ou café
10:20 Paris sportifs
10:50 Réveillez vos méninges
11:20 Les Z'Amours
11:55 Tout le monde veut
prendre sa place
12:45 Point route
12:55 Météo
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi
13:50 Météo
13:55 Envoyé spécial, la suite
14:55 Masters 1000 de Monte-Carlo
18:00 Le 4e duel
18:55 Mot de passe
19:50 Le grand restaurant II
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Le plus grand cabaret du monde
22:45 Et si on changeait le monde
22:50 CD'aujourd'hui
22:55 On n'est pas couché
01:50 Météo
01:55 Dans les yeux d'Olivier :
Les femmes entre elles

03:25 Thé ou café
04:15 Paons en péril
04:20 Infrarouge
04:21 Maurice Papon
05:45 Freddie : Halloween



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:10 Samedi Ludo
10:30 Côté maison
10:58 Consomag
11:00 Météo
11:05 Magazines régionaux
11:30 La voix est libre
11:55 Le 12/13
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:25 Les grands du rire
14:30 Côté jardins
15:00 En course sur France 3
15:20 Keno
15:25 Documentaire
16:20 Magazine
16:45 Un livre toujours
16:50 Expression directe : FSU
17:00 Slam
17:30 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Avenue de l'Europe
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 C'est pas sorcier
20:35 Celle que j'attendais
21:05 Lenfant de persone
23:35 Une histoire épique
23:38 Météo
23:40 Soir 3
00:00 Tout le sport
00:15 Chabada : La fête à Noah

02:20 Soir 3
02:40 Un livre toujours
02:45 Des racines et des ailes :
L'héritage enfoui du Rhône
04:30 Nous nous sommes tant
aimé



06:00 M6 Music
06:30 M6 Kid
08:00 M6 boutique
10:30 Cinésix
10:40 Nouveau look
11:50 Les experts...
12:45 Les experts...
13:45 Météo
13:50 C'est ma vie
15:00 C'est ma vie
16:25 C'est ma vie
17:40 Accès privé
18:45 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Hawaii 5-O
21:35 Hawaii 5-O
22:25 Hawaii 5-O
00:00 Numb3rs : Vengeance
00:50 Numb3rs : Les risques du
métiers
01:45 Météo
01:50 100 % poker
02:50 M6 Music
03:50 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:15 Arte reportage
19:55 360°- Géo
19:56 Les crabes attaquent
20:40 Le drakkar et la croix
21:35 Un été sans soleil
22:25 Le fossé
00:10 Metropolis
00:55 Philosophie : Altruisme
01:25 Tracks
02:15 La biodiversité menacée :
Quelles solutions pour demain ?
03:50 Wanna Be
04:25 Septième jour



06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Tous les goûts
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:25 Mademoiselle Cinéma
11:45 Papa Schultz
12:10 Papa Schultz
12:40 Papa Schultz : Le chien est
le meilleur ennemi de l'homme
13:05 Papa Schultz
13:35 Le boiteux
15:15 Le boiteux : Le baby blues
17:10 Prémumé innocent
18:40 Direct auto
19:40 2012, portraits
20:10 Very Bad Blagues
20:40 Quartier général : Les
secrets des nuits de Pigalle
22:30 Quartier général
00:20 Samedi Mag
02:00 Mon incroyable histoire
02:50 Mon incroyable histoire
03:40 Direct poker
05:00 Morandini !



06:40 Téléachat
09:40 Futurama
10:05 Futurama : Le Sud profond
10:30 Futurama
11:00 South Park : Marjorine
11:25 South Park
11:55 South Park : Les rouquins
12:20 American Dad
12:45 American Dad
13:10 American Dad
13:40 American Dad
14:10 Tellement vrai
16:15 The Big Bang Theory
16:40 The Big Bang
17:06 The Big Bang Theory
17:35 Stargate SG-1
18:25 Stargate SG-1
19:15 Stargate SG-1
20:00 KM 12
20:35 Les Cordier, juge et flic
22:30 Les Cordier, juge et flic
00:35 V : La bataille finale

LA SELECTION DU JOUR



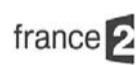
19h45

Le grand show des enfants



Le Grand show des enfants revient sur TFI. En direct, les vingt petits chanteurs âgés de 8 à 17 ans vont revisiter les grands standards du répertoire français et international.

Parmi eux, Léo Rispal qui avait déjà participé à la première édition du show animé par la chanteuse, imitatrice et comédienne, Liane Foly. L'occasion de découvrir ou redécouvrir le jeune roannais âgé aujourd'hui de 10 ans, gagnant de l'école de Stars en 2010 sur Direct 8. Depuis, Léo a fait du chemin et c'est aux côtés de Gary Fico qu'il vient de sortir un premier single qui cartonne actuellement "Le même que moi"...



19h35

Le grand restaurant II



Le grand restaurant 2 inédit sur France 2 le samedi 30 avril 2011 avec une pléiade d'artistes comme Pierre Palmade, Carole Bouquet, Sylvie Testud, Jean-Paul Rouve, Richard Berry, Mireille Darc, Dominique Besnehard, François Morel, Elisa Servier, Françoise Fabian, Isabelle Mergault, Patrick Chesnais, Anémone, Guy Marchand...



20h35

Hawaii 5-O



Le détective Steve McGarrett se rend à Oahu pour enquêter sur l'assassinat de son père. Une fois sur place, le gouverneur le persuade de rester et rejoindre l'unité des forces spéciales, qui combat le crime à Hawaï.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements Bt B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Une nouvelle machine à comprendre l'Univers bientôt en route vers l'ISS

Le 29 avril prochain, la navette Endeavour décollera du centre spatial Kennedy à destination de la Station spatiale internationale, avec à son bord AMS-02, un nouveau détecteur de particules dont les astrophysiciens attendent beaucoup.

Pesant 7 tonnes et... 2 milliards de dollars, le spectromètre magnétique Alpha (AMS-02), fruit d'une collaboration internationale, sera acheminé cette semaine par la navette Endeavour vers la station spatiale internationale (ISS), où il entreprendra une étude complète des rayons cosmiques.

En analysant ces rayonnements, composés de particules à haute énergie (protons et noyaux d'hélium, notamment) émises depuis des étoiles qui explosent ou des trous noirs, AMS-02 pourrait permettre de mieux comprendre la formation de l'Univers, l'antimatière, voire même d'identifier la mystérieuse "matière noire".

"La question de l'antimatière et de l'origine de la matière noire interrogent vraiment les fondements de la



physique moderne. Mais pour mes collaborateurs et moi, l'objectif le plus passionnant de l'AMS est de sonder l'inconnu, à la recherche de phénomènes qui existent dans la nature, mais pour lesquels nous n'avons pas

encore les outils ou l'imagination nécessaires", a déclaré le Pr Samuel Ting, du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Prix Nobel de physique et âme du projet.

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Des objectifs non remplis

Une étude qui vient d'être publiée aux Etats-Unis révèle que les anti-inflammatoires réduisent significativement l'efficacité des antidépresseurs. Des travaux qui viennent d'être publiés dans les *Annales de l'académie nationale américaine de sciences* indiquent que les anti-inflammatoires réduiraient l'efficacité des antidépresseurs. Les auteurs expliquent que les réactions aux antidépres-

seurs "ont été inhibées par la combinaison de ces traitements à des anti-inflammatoires". Tout d'abord vérifiés sur des souris, les résultats se sont confirmés chez les humains. Les scientifiques indiquent que la différence d'efficacité qu'il s'agisse de patients prenant ou non des anti-inflammatoires est "plutôt spectaculaire". En effet, seuls 40% des dépressifs traités aux anti-inflammatoires répondent

correctement au traitement. Pour le moment, le Dr Warner-Schmid indique que "le mécanisme responsable des effets minimisant l'efficacité des antidépresseurs n'est pas clair" mais elle précise que "les résultats de cette recherche pourraient avoir d'importantes implications pour le traitement des dépressifs étant donné les taux très élevés de résistance à ces antidépresseurs chez les déprimés".

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

GÉOMÉTRIE EUCLIDIENNE

Invention de **Euclide**

Secteur **Mathématiques**

Date **300**

La géométrie euclidienne est la géométrie telle qu'elle est enseignée au lycée. Elle repose sur les postulats qu'Euclide a énoncés dans ses *Eléments*, aux alentours de 300 av. JC. Appelés "demandes" par le mathématicien grec, ces postulats sont des propositions que l'on considère comme vraies pour fournir un socle de base permettant de travailler, par exemple : "on peut tracer une droite entre deux points" ou encore tous les angles droits sont égaux entre eux". Le cinquième postulat d'Euclide, de loin

plus complexe que les quatre premiers, énonce que par un point, on ne peut tracer qu'une seule parallèle à une autre droite. Ce postulat fascine les mathématiciens au fil des siècles, et beaucoup tenteront de le déduire à partir des quatre premiers plutôt que d'en faire un axiome. Au cours du XIX^{ème} siècle, plusieurs mathématiciens (Nikolai Lobachevsky, János Bolyai et Carl Gauss), plutôt que de démontrer ce cinquième postulat, prouvent qu'il est arbitraire et que l'on peut en poser d'autres à sa place (par exemple que l'on peut tracer plusieurs parallèles, ou bien aucune). Le développement de la géométrie non-euclidienne permettra notamment à Einstein de mettre au point sa théorie de la relativité générale, basée sur l'existence d'un espace courbe.

Le volcan équatorien Tungurahua menace d'entrer en éruption



Le Secrétariat national de gestion des risques (SNGR) équatorien a lancé hier une alerte orange dans la zone située près du volcan Tungurahua. Depuis lundi, des expulsions de cendres allant jusqu'à quatre kilomètres de haut, inquiètent les autorités qui craignent pour la vie des habitants de la région. Le volcan équatorien Tungurahua inquiète de plus en plus les autorités locales. Hier, une alerte orange a été lancée par le SNGR pour prévenir les habitants vivant à proximité du volcan. L'initiative fait suite aux conclusions exposées par l'Institut de géophysique de l'École Polytechnique Nationale, qui révèle une nette augmentation de l'activité volcanique de Tungurahua depuis le 20 avril. Actuellement, cette activité se manifeste par l'émission de gaz et de cendres jusqu'à 3 à 4 kilomètres au-dessus du cratère. Les experts ont également détecté un élargissement du cône volcanique, signe révélateur de la montée du magma vers la surface. Hugo Yepes, directeur de l'Institut de géophysique, explique à El Universo, quotidien équatorien, que cette déformation du flanc du volcan serait l'"une des plus grandes survenues ces onze dernières années". Selon lui, la situation pourrait durer des jours. Un phénomène similaire à celui survenu en août 2001, où la projection de cendres trop importante avait cassé les branches des arbres.

Des mesures de prévention

Pour prévenir du danger qui menace les habitants de la région, le SNGR a procédé à l'évacuation d'environ 230 familles particulièrement exposées au risque d'une éventuelle éruption. Selon les recommandations des autorités, les habitants résidant dans la zone proche du volcan doivent se couvrir le visage avec un masque et fermer les fenêtres de leur maison. Le ministère de l'Éducation a également suspendu les cours pour une durée d'au moins 48 heures. Tungurahua, situé dans la chaîne centrale des Andes est actif depuis 1999. Deux éruptions particulièrement violentes en 2006 ont provoqué la mort d'au moins 4 personnes et la destruction de plusieurs villages et routes situés sur les flancs du volcan.

TCHERNOBYL

Les oiseaux à plumage orange victimes des radiations

Une équipe internationale de chercheurs ont démontré pour la première fois que la couleur du plumage des oiseaux pourrait les rendre plus vulnérables à la radioactivité. Les espèces à plumage orange aurait ainsi décliné en Ukraine depuis la catastrophe de Tchernobyl. Alors que le monde commémore aujourd'hui les 25 ans de la catastrophe de Tchernobyl, il semblerait qu'on soit encore loin d'évaluer les conséquences du désastreux accident survenu en 1986. En effet, des chercheurs internationaux viennent tout juste de révéler dans la revue *Oecologia* que la radioactivité qui plane encore sur le sol ukrainien avait affecté les populations d'oiseaux. Durant 4 ans, les scientifiques ont étudié l'abondance de 97 espèces exposées à différents niveaux de radiation dans des zones périphériques à Tchernobyl. Ils se sont alors aperçus que pour 64 des espèces étudiées : plus la radioactivité était importante plus la population des oiseaux diminuait. "En revanche, les populations des 33 autres espèces ont connu des effets positifs avec les radiations, peut-être dus à une réduction de la compétition avec les autres espèces affectées" a expliqué Ismael Galvan du Laboratoire d'écologie, systématique et évolution de l'Université Paris-Sud, cité par Science daily.



C'EST DU TRAVAIL
QUE L'ON PUISE NOS PLUS BELLES VALEURS



Djezzy souhaite une bonne fête du travail à tous les Algériens.

L'Algérie تعيش

www.djezzy.com